



Services institutionnels

Stratégie immobilière

303, Notre-Dame Est, 2e étage Montréal (Québec) H2Y 3Y8

APPEL D'OFFRES – EXÉCUTION DE TRAVAUX

public sur invitation

Contrat : 15844

Mandat : 20504-2-001

Bâtiment no : 0410

Titre : Aménager environnement collaboratif – Projet pilote

– édifice : Édifice Louis-Charland

– adresse : 801, rue Brennan, Montréal, QC H3C 0G4

– objet : Réponses aux demandes de clarifications et modifications

Visite des lieux : S.O.

Émis pour soumission le : 16 septembre 2022

Émis pour construction le : S.O.

ADDENDA 02

Le présent addenda fait partie des documents contractuels.

Les informations qui suivent complètent (ou remplacent, selon le cas) les documents du dossier d'appel d'offres émis le 29 août 2022.

Le coût de tout ce qui y est mentionné s'ajoute au prix du contrat. Les révisions qui suivent remplacent l'information contenue dans les dessins et le devis descriptif, dans la mesure indiquée, et s'y incorporent.

Cet addenda est émis pour :

- Précisions aux documents
- Modifications aux documents d'appel d'offres
- Date d'ouverture des soumissions reportée

L'addenda no 02 comprend :

- Addenda A-02 Page 1 @ 6 de 6
(architecture) Croquis ADD-A-02.1 @ ADD-A-02.4 de 4
Plans A203 et A209 de 2
- Addenda E-01 Page 1 @ 3 de 3
(électricité) Dessins 1 @ 15 de 15

ADDENDA A-02

Architecture

Projet : Aménager environnement collaboratif - Projet pilote
Édifice Louis-Charland
Ville de Montréal
Propriétaire/Réf. : IM-OE-21-0004
N/Réf. : 21340-3

Date : Le 16 septembre 2022

À TOUS LES SOUMISSIONNAIRES : Les informations qui suivent complètent (ou remplacent, selon le cas) les documents du dossier d'appel d'offres émis le 29 août 2022.

Le présent addenda fait partie intégrante des documents contractuels, en fonction desquels il doit être interprété et avec lesquels il doit être coordonné. Le coût de tout ce qui y est mentionné s'ajoute au prix du contrat. Les révisions qui suivent remplacent l'information contenue dans les dessins et le devis descriptif, dans la mesure indiquée, et s'y incorporent.

GÉNÉRALITÉS

1. DEMANDES D'ÉQUIVALENCES

1. Prendre note que les demandes d'équivalence pour les produits de la **section 10 22 19** – Cloisons démontables seront traitées dans le prochain addenda alors que les exigences de performance seront clarifiées en conséquence.

CAHIER DES CHARGES

1. CCAS – CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES SPÉCIALES

1. **Point #9, NATURE ET DESCRIPTION DES TRAVAUX**, remplacer le 3^e paragraphe par le texte suivant :
Fourniture et installation de cloisons vitrées, de cloisons acoustiques amovibles, mobilier intégré, ~~casiers~~ et îlots de récupération, dispositifs et plafonds acoustiques, systèmes mécanique (distribution), électrique (distribution, éclairage) et réseautique.
2. **Point #33, APPROVISIONNEMENT EN EAU**, remplacer le paragraphe de l'article par le texte suivant :
L'Entrepreneur doit assurer ~~à ses frais et~~, à la satisfaction du Directeur, l'approvisionnement d'eau sur le Chantier en qualité et en quantité suffisante pour les besoins du Contrat. **Les frais reliés à la consommation d'eau (Compteur d'eau) sont au frais du Propriétaire.**

3. **Point #34, APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ**, remplacer tous les paragraphes de l'article par le texte suivant :

Les réseaux d'énergie électrique et d'éclairage de l'édifice pourront être utilisés pour les besoins des travaux de construction. Réparer sans frais tout dommage résultant de l'usage.

Enlever et réinstaller tous les équipements électriques et de télécommunication nécessaire à l'exécution des travaux d'architecture et d'ingénierie.

Effectuer les protections temporaires et prendre toutes les mesures nécessaires afin de laisser les entrées électriques et entrées de télécommunication en place et fonctionnelles. Suivre la réglementation de la CNESST pour les travaux situés près de ces types de filage.

La Ville de Montréal fournit l'électricité, mais l'Entrepreneur devra fournir son propre panneau électrique temporaire sur le chantier. Coordonner avec le propriétaire d'immeuble.

Aucune réclamation pour modification temporaire des sources, afin de s'y brancher, ou pour bris d'équipement ou autre, suite à un branchement, ne sera recevable par la Ville. Les frais reliés à la consommation d'électricité (Compteur électrique) sont au frais du Propriétaire. L'Entrepreneur doit voir à réduire la consommation d'électricité au minimum.

DEVIS

1. SECTION 00 01 10, TABLE DES MATIÈRES

1. Retirer la section 07 81 00 – Revêtements ignifuges projetés, qui n'est pas applicable au projet, de la table des matières.

2. SECTION 01 11 00, SOMMAIRE DES TRAVAUX

1. PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS, l'article 1.3 doit se lire comme suit :
 3. Fourniture et installation de cloisons vitrées, de cloisons acoustiques amovibles, mobilier intégré, ~~casiers~~ et ilots de récupération, dispositifs et plafonds acoustiques, systèmes mécanique (distribution), électrique (distribution, éclairage) et réseautique.

3. SECTION 09 58 23, PLAFONDS DE CARREAUX ACOUSTIQUES

1. PARTIE 2 – PRODUITS, le sous-article 2.1.5 doit se lire comme suit :
 5. Produit spécifique **existant** : **Suprafin XL de Armstrong**;
2. PARTIE 2 – PRODUITS, ajouter le sous-article 2.1.6 suivant :
 6. Produit équivalent : **DXT Centricitee de CGC**.
3. PARTIE 2 – PRODUITS, le sous-article 5.1.9 doit se lire comme suit :
 9. Produits de référence :
 1. **1942 – Ultima Haut CRB de Armstrong**
 2. **87100 – Mars CAS élevée de CGC**.
4. PARTIE 2 – PRODUITS, ajouter l'article 8 suivant :
 8. **MATÉRIAUX**
 1. **PROVENANCE ET RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER** : Tous les produits formant le système de plafond acoustique doivent provenir du même fabricant.
 2. **RAGRÉAGE DE PLAFONDS EXISTANTS** : Toutes les portions de plafond à ragréer avec l'existant doivent être faites avec les « produits spécifiques existants » de la présente section.

4. SECTION 09 67 24, REVÊTEMENT DE SOL RÉSINE ÉPOXY

1. PARTIE 2 - PRODUITS, le sous-article 2.2.1 est annulé.

5. SECTION 09 91 22, PEINTURAGE DE SURFACES EN MÉTAL

1. Partie 1, Article 1.2, le texte de l'article est remplacé par le texte suivant :
 2. « Peinture en atelier des ouvrages métalliques en acier et en aluminium. Partie 1, Article 1.3, l'article est annulé.

PLANS

1. SÉRIE DE FEUILLES A100, PLANS DE DÉMOLITION

1. Sous la rubrique « NOTES DE DÉMOLITION », Notes spécifiques
 1. Annuler les notes spécifiques D.01 & D.07.

2. FEUILLE A103, PLAN DE DÉMOLITION – NIVEAU 3

1. Plan #1, Plan de démolition | Niveau 03
 1. Démolir toutes les cloisons représentées par le symbole de « Système de cloison démontable à démanteler et conserver pour réinstallation » incluant les portes et parois vitrées, voir croquis **ADD-A-02.1**.

3. FEUILLE A139, PLANS DE PLAFOND – DÉMOLITION – NIVEAUX 9 & 1

1. Plan #1, Plan de démolition | Niveau 03
 1. Ajouter les toiles à enroulement selon la note **DP.02**, voir croquis **ADD-A-02.2**.

4. SÉRIE DE FEUILLES A200, PLANS DE CONSTRUCTION

1. Généralités
 1. Annulation de la réinstallation de toutes les cloisons démontables représentées par le symbole de « Cloison démontable existante à réinstaller au même endroit » incluant les portes et parois vitrées.
 2. Ajout, réaménagement et identification de nouvelles cloisons de gypse, cloisons démontables et portes en remplacement des systèmes de cloisons démontables démolis.
 3. Identification des cloisons de gypse avec insonorisation accrue de type **CM2C**.
 4. Ajout de la note générale 12.
 5. Remplacement du texte de la note **C.02** et identification aux plans.
 6. Annulation des notes spécifiques **C.03, C.05 & C.16**.
 7. Ajout de monuments de plancher dans les locaux 3143, 3148 et 3205.
 8. Modification des détails 3, 4, 5, 6, 7 et 8 de la feuille A209.
2. Voir les feuilles A203 et A209 **réémises** pour la description complète et complémentaire.

5. FEUILLE A353, PLAN DES FINIS – NIVEAU 3

1. Plan #1, Plan de finis | Niveau 03

1. Ajustement des finis de plancher selon le réaménagement des nouvelles cloisons de gypse, cloisons démontables et portes en remplacement des systèmes de cloisons démontables démolis.
2. Ajout de protecteurs d'angles.
3. Ajout des bulles de notes spécifiques F.11.
4. Voir croquis ADD-A-02.3.

6. FEUILLE A801, TABLEAUX DES OUVERTURES

1. Tableau des portes et quincaillerie pour système de cloison démontable

1. Ajout des nouvelles portes selon le réaménagement des nouvelles cloisons de gypse, cloisons démontables en remplacement des systèmes de cloisons démontables démolis, voir croquis ADD-A-02.4.

2. Détail #3, Détail en plan, JCT Cloison mobile acoustique

1. Remplacer la bulle de composition type CM1C par le type CM2C.
2. Ajouter un 2^e panneau de gypse 16mm pour concorder avec la composition référée du côté de la cloison mobile.

3. Détail #6, Détail en plan typ., JCT Cloison démontable et cloison de gypse

1. Remplacer le texte « Cloison type (Voir feuille A010) » par le texte suivant : « Composition de cloison, voir plans de construction pour type applicable. »

4. Détail #7, Détail en plan typ., JCT Cloison démontable et cloison de gypse

1. Remplacer le texte « Cloison type (Voir feuille A010) » par le texte suivant : « Composition de cloison, voir plans de construction pour type applicable. »

7. SÉRIE DE FEUILLES A900, PLANS D'AMÉNAGEMENT

1. Sous la rubrique « NOTES D'AMÉNAGEMENT », Notes générales

1. Ajouter la note générale 3 suivante : « La fourniture et pose des casiers est hors contrat, l'Entrepreneur doit assurer la coordination des alcôves de casiers. »

QUESTIONS / RÉPONSES (architecture)

1. **Question :** *Dans le CCAS, point #17 – Bureau de chantier, pouvez-vous me confirmer que nous pourrions installer un bureau dans le bâtiment?*

Réponse : Un local sera mis à disposition de l'Entrepreneur pour établir son bureau de chantier, se référer à la section du devis d'Architecture 01 52 00, Partie 1.3. Voir également la note spécifique M.05 du plan 2/A051.

2. **Question :** *Dans le CCAS, point #31 – Drainage et point #33 – Approvisionnements en eau, pouvez-vous me confirmer que les frais de ces éléments est à notre charge? Si oui, pouvez-vous m'indiquer quelle est la consommation d'eau moyenne pour les étages 1, 3 et 9 sur un mois. Étant donné que le bâtiment comprend plusieurs étages, il sera difficile en chantier de se séparer les frais.*

Réponse : Les frais liés à la consommation d'eau (Compteur d'eau) sont au frais du Propriétaire (Voir Cahier des charges).

3. **Question :** *Dans le CCAS, point #34 – Approvisionnement en électricité, pouvez-vous me confirmer que la consommation électrique est à notre charge? Si oui, pouvez-vous nous transmettre le montant approximatif par mois pour l'électricité de l'étage 1,3 et 9?*

Réponse : Les frais reliés à la consommation d'électricité (Compteur électrique) sont au frais du Propriétaire. (Voir Cahier des charges).

4. **Question :** *Dans le cahier des instructions aux soumissionnaires, section 3.8.4.1, pouvez-vous me confirmer que la clause du 7% est applicable à ce projet? [sic]*

Réponse : L'article est applicable au projet.

5. **Question :** *Sur les plans et dans la description des travaux, on mentionne fourniture et installation de casiers. Est-ce possible d'avoir plus de détail? Je ne trouve pas l'information au devis. [sic]*

Réponse : La fourniture et pose des casiers est hors contrat, l'Entrepreneur doit assurer la coordination des alcôves de casiers. (Voir Plans, Devis et Cahier des charges).

6. **Question :** *Dans le devis d'architecture, à la section 03 35 10, on mentionne des chapes autonivelantes coulées en place. À des fins de soumission et d'équité, pouvez-vous nous transmettre des quantités et épaisseurs? Ces produits peuvent coûter très cher. [sic]*

Réponse : La note générale 9 de la feuille A353 précise que la chape autonivelante n'est applicable que pour les surfaces (superficies) de résine époxy (RE01 et RE02). L'épaisseur doit permettre l'application de la résine époxy et du revêtement de sol adjacent pour avoir une surface nivelée continue à la transition des finis.

7. **Question :** *Dans le devis d'architecture, on indique à la table des matières la section 07 81 00 – revêtements ignifuges projetés, cependant je ne trouve pas la section dans le devis. Si applicable au projet, svp nous transmettre la section. [sic]*

Réponse : La section 07 81 00 n'est pas applicable, à retirer de la table des matières. (Voir Devis)

8. **Question :** *Dans le devis d'architecture, à la section 09 91 25 – Peinturage de surfaces en métal, le contenu de la section ne semble pas approprié au projet. Est-ce possible d'avoir la portée des travaux? [sic]*

Réponse : La portée est révisée. Voir Devis.

9. **Question :** *À la légende du plan d'aménagement A909 il y a cet icône pour les bacs à plantation. Au plan d'aménagement, les bacs n'ont pas tous les mêmes dimensions ? Il y en a des doubles et des triples ? Quel format devons nous prévoir pour la soumission ? [sic]*

Réponse : Bien que le plan puisse représenter des dimensions différentes, le format à prévoir est standardisé selon les indications du détail référé (20/A701). Utiliser les plans de la série A900 pour le dénombrement seulement.

10. **Question :** *À la section de devis 09 67 24, quelle est l'épaisseur voulue pour le revêtement de sol époxydique? À l'article 2.2.1.1 et 2.2.1.2 on indique 8 et 25 mils, cependant à l'article 2.2.2.1 on indique 6 mm. [sic]*

Réponse : L'épaisseur totale de 6mm n'est pas applicable, les épaisseurs dans la description du système sont applicables. (Voir Devis)

11. **Question :** *[...] au plan des finis à la page A359, dans le titre du détail il est indiqué niveau 9, cependant dans le cartouche pour le titre du plan il est indiqué niveaux 9 et 1. Est-ce que les travaux sont uniquement à l'étage 9? [sic]*

Réponse : Non, les travaux de finis inclus également une partie du niveau 1 comme représenté dans le plan 2/A359.

12. **Question** : DEMANDE D'ÉQUIVALENCE CGC. *Veillez trouver ci-joint une demande d'équivalence pour le projet en titre. Nous vous demandons l'autorisation des produits ci-joints considérant qu'ils rencontrent les normes des produits originalement spécifiés. J'ai inclus la fiche de comparaison et la fiche technique. [sic]*

Réponse : Certains produits sont acceptés en équivalence (Voir Devis). Cependant, pour conserver l'agencement avec les plafonds métriques existants, certains produits de même performance ne peuvent être acceptés d'où la mention « produit spécifique ».

Mars CAS élevée de CGC est refusé comme équivalence à Nouveaux carreaux acoustiques (métriques) | CA1
Compasso de CGC est refusé comme équivalence à Moulure de transition pour plafond

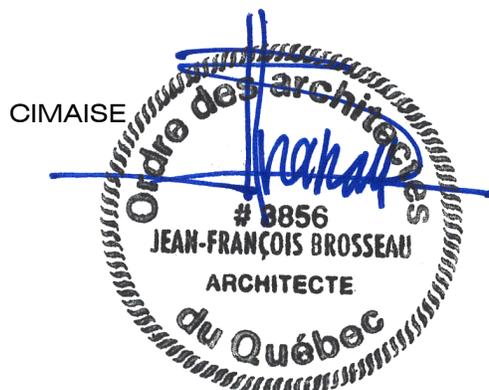
13. **Question** : DEMANDE D'ÉQUIVALENCE STARWALL. *Nous aimerions faire valoir notre produits de cloisons vitrées intérieures de marque Starwall comme produits équivalents approuvés dans la section 01 11 00. [sic]*

Réponse : Révision de la réponse pour cette question : Voir Généralités – Demandes d'équivalences.

14. **Question** : DEMANDE D'ÉQUIVALENCE FINO DE MURAFLEX. *Voici une demande d'équivalence pour les partitions vitré de la part de Muraflex. [sic]*

Réponse : Voir Généralités – Demandes d'équivalences.

Fin de l'addenda



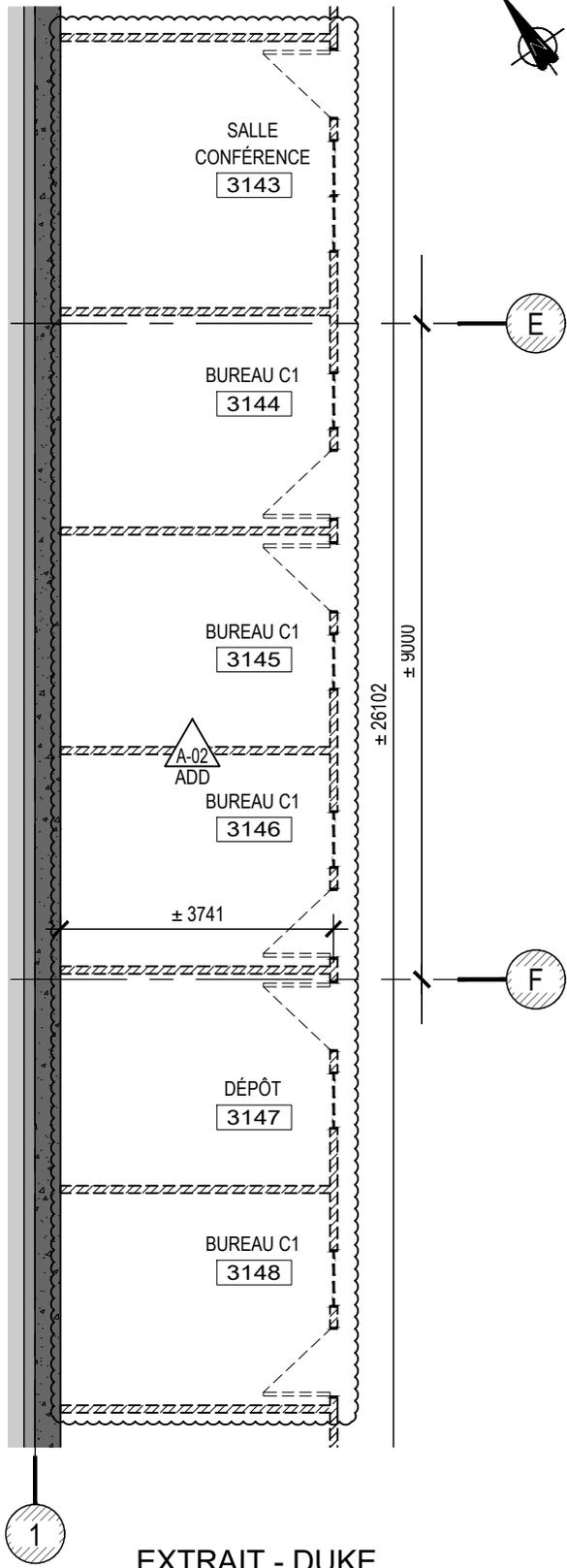
Jean-François Brosseau, architecte

Préparé par : Benjamin Rivard, tech. arch.

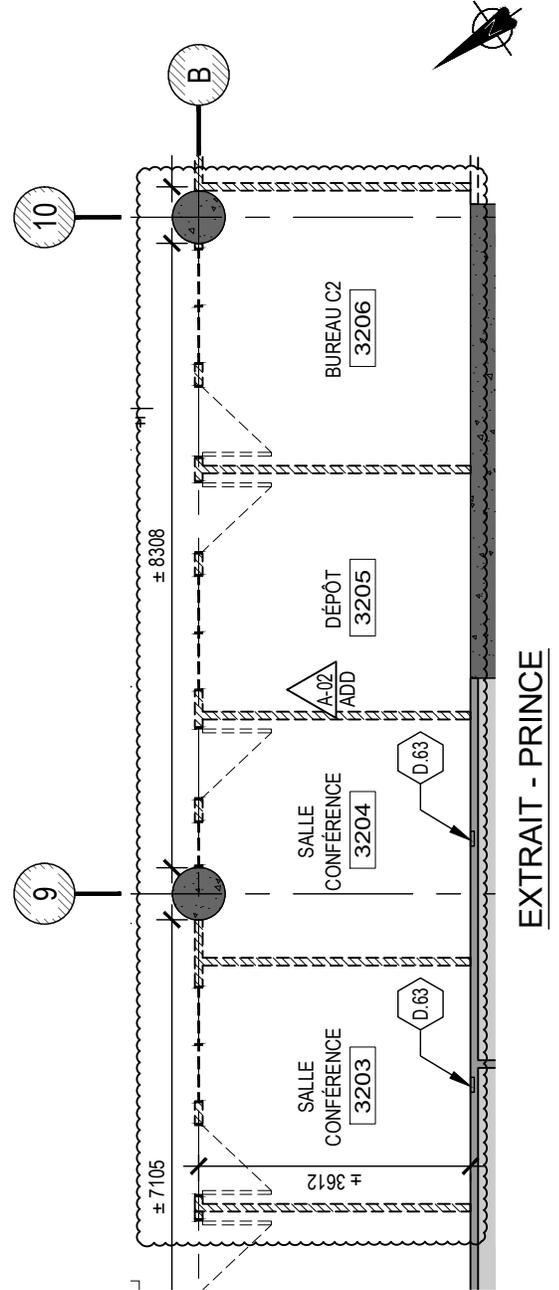
p. j. Croquis ADD-A-02.1 à ADD-A-02.4 (4 pages, format 8,5x11'')
Plans A203 et A209 (2 feuilles, format 36x48'')

LÉGENDES DE DÉMOLITION

ARCHITECTURE - INTÉRIEUR



EXTRAIT - DUKE



PLAN DE DÉMOLITION | NIVEAU 03

1 : 100

CIMAISE

Note
L'entrepreneur a la responsabilité de vérifier les dimensions avant d'entreprendre les travaux et de faire rapport à l'architecte de toutes contradictions ou omissions.

Aménager environnement collaboratif - Projet pilote

Édifice Louis-Charland
801 rue Brennan,
Montréal, QC H3C 0G4

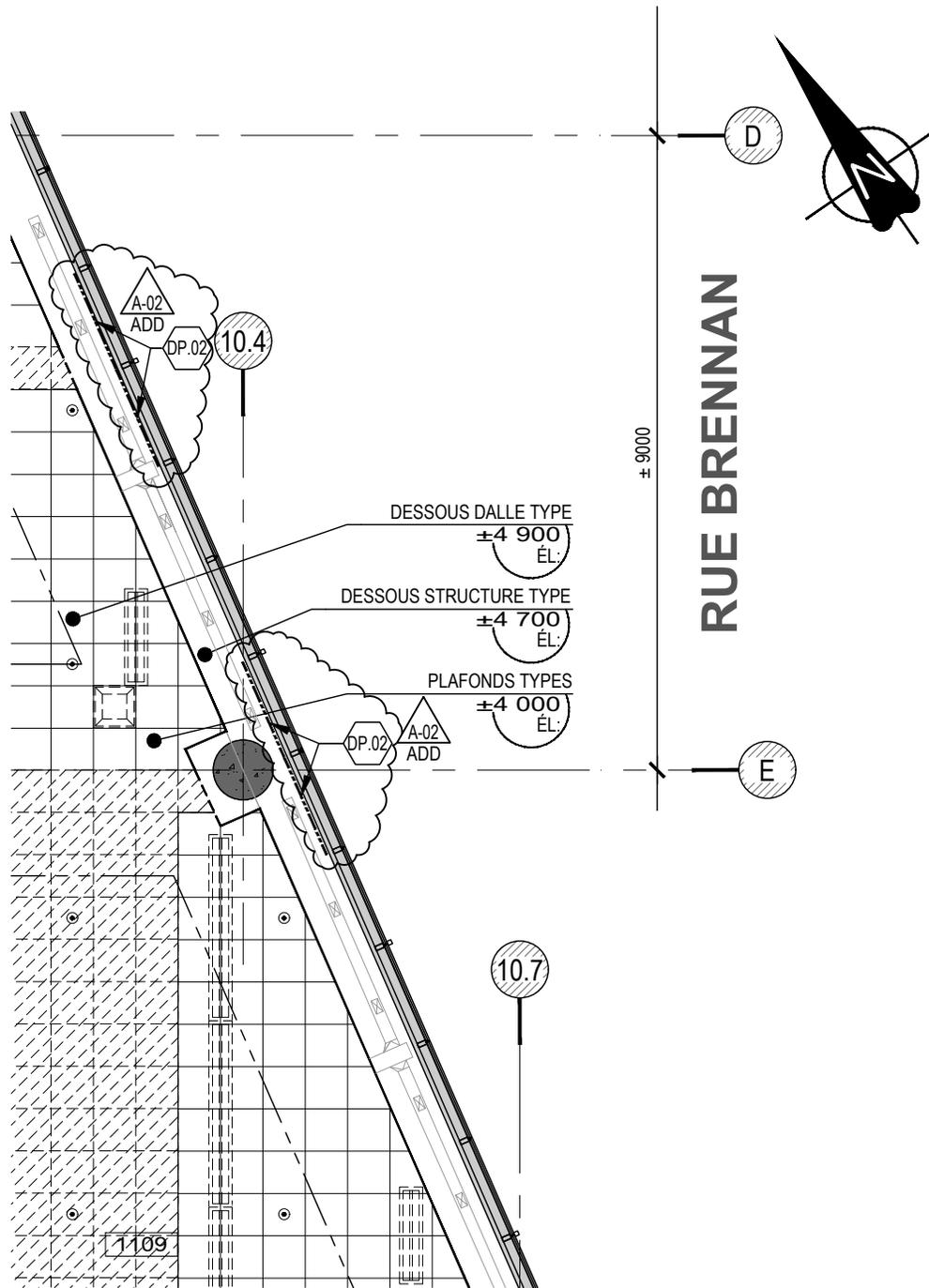
Ville de Montréal

ADDENDA A-02
PLAN 1 - PLAN DE DÉMOLITION - NIVEAU 3
EXTRAIT DE LA FEUILLE A103

Dossier
21340-3
Préparé par
B.R.
Dessiné par
D.C.
Approuvé par
J.F.-B.
Fichier électronique
0411-21004-A103.dwg

Date
16 septembre 2022
Discipline
ARCHITECTURE

Croquis :
ADD-A-02.1



2 PLAN DE DÉMOLITION DE PLAFOND | NIVEAU 01
1:100

CIMAISE

Note
L'entrepreneur a la responsabilité de vérifier les dimensions avant d'entreprendre les travaux et de faire rapport à l'architecte de toutes contradictions ou omissions.

Aménager environnement collaboratif - Projet pilote

Édifice Louis-Charland
801 rue Brennan,
Montréal, QC H3C 0G4

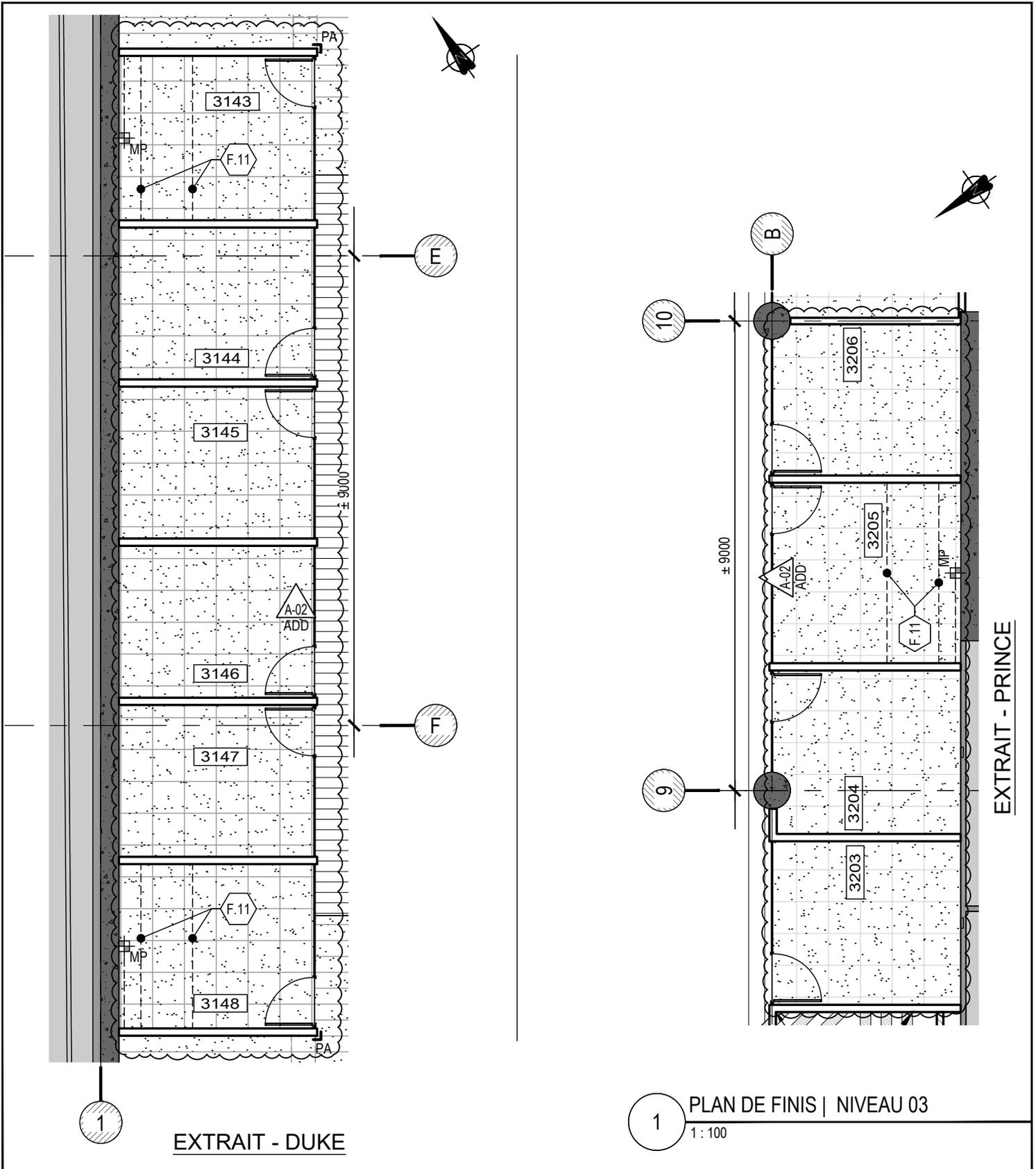
Ville de Montréal

ADDENDA A-02
PLAN 2 - PLAFOND DÉMOLITION - NIVEAU 1
EXTRAIT DE LA FEUILLE A139

Dossier
21340-3
Préparé par
B.R.
Dessiné par
D.C.
Approuvé par
J.F.-B.
Fichier électronique
0411-210004-A139.dwg

Date
16 septembre 2022
Discipline
ARCHITECTURE

Croquis :
ADD-A-02.2



EXTRAIT - DUKE

PLAN DE FINIS | NIVEAU 03

1:100

cimaise

Note
L'entrepreneur a la responsabilité de vérifier les dimensions avant d'entreprendre les travaux et de faire rapport à l'architecte de toutes contradictions ou omissions.

Aménager environnement collaboratif - Projet pilote

Édifice Louis-Charland
801 rue Brennan,
Montréal, QC H3C 0G4

Ville de Montréal

ADDENDA A-02
PLAN 1 - PLAN DE FINIS - NIVEAU 3
EXTRAIT DE LA FEUILLE A353

Dossier
21340-3
Préparé par
B.R.
Dessiné par
D.C.
Approuvé par
J.F.-B.
Fichier électronique
0411-21004-A353.dwg

Date
16 septembre 2022
Discipline
ARCHITECTURE

Croquis :
ADD-A-02.3

TABLEAU DES PORTES ET QUINCAILLERIE POUR SYSTÈME DE CLOISON DÉMONTABLE

#NO	PIÈCES	PORTES					VITRAGES		GROUPE DE QUINCAILLERIE (SECTION 10 22 19)	
		MATÉRIAUX		FINIS	DIMENSIONS		EPAISSEUR	VL2 : LAMINÉ 12mm		
		VERRE	ACIER	BOIS À AME PLEINE	PELLICULE AUTOCOL.					
NIVEAU 3 - DUKE										
P-3143	3140 @ 3143	●					915mm X ±2750mm	40	●	G50
P-3144	3141 @ 3144	●					915mm X ±2750mm	40	●	G50
P-3145	3141 @ 3145	●					915mm X ±2750mm	40	●	G50
P-3146	3141 @ 3146	●					915mm X ±2750mm	40	●	G50
P-3147	3141 @ 3147	●					915mm X ±2750mm	40	●	G50
P-3148	3150 @ 3148	●					915mm X ±2750mm	40	●	G50
NIVEAU 3 - PRINCE										
P-3203	3210 @ 3203	●					915mm X ±2750mm	40	●	G50
P-3204	3210 @ 3204	●					915mm X ±2750mm	40	●	G50
P-3205	3210 @ 3205	●					915mm X ±2750mm	40	●	G50
P-3206	3210 @ 3206	●					915mm X ±2750mm	40	●	G50



CIMAISE

Note
L'entrepreneur a la responsabilité de vérifier les dimensions avant d'entreprendre les travaux et de faire rapport à l'architecte de toutes contradictions ou omissions.

Aménager environnement collaboratif - Projet pilote

Édifice Louis-Charland
801 rue Brennan,
Montréal, QC H3C 0G4

Ville de Montréal

ADDENDA A-02 TABLEAU PORTE - CLOISONS DÉMONTABLES EXTRAIT DE LA FEUILLE A801

Dossier
21340-3
Préparé par
B.R.
Dessiné par
D.C.
Approuvé par
J.F.-B.
Fichier électronique
0411-210004-A801.dwg

Date
16 septembre 2022
Discipline
ARCHITECTURE

Croquis :
ADD-A-02.4



Services institutionnels

Stratégie immobilière

303, Notre-Dame Est, 2e étage Montréal (Québec) H2Y 3Y8

APPEL D'OFFRES – EXÉCUTION DE TRAVAUX

public sur invitation

Contrat : 15844
Mandat : 20504-2-001
Bâtiment no : 0410

Titre : Aménager environnement collaboratif – Projet pilote
– édifice : Édifice Louis-Charland
– adresse : 801, rue Brennan, Montréal, QC H3C 0G4
– objet : Modifications et/ou informations additionnelles aux plans

Visite des lieux : S.O.

Émis pour soumission le : 16 septembre 2022

Émis pour construction le : S.O.

ADDENDA E-01

Le présent addenda fait partie des documents contractuels.

Plan E-001 :

- Modification à la légende de la description du symbole de colonnette :
 - COLONNETTE DE SERVICES DU SYSTÈME DE MOBILIER (PAR D'AUTRE) À RACCORDER PAR LA PRÉSENTE DIVISION. POUR CHAQUE COLONNETTE EN PLAN, FOURNIR ET INSTALLER UNE BOÎTE DE JONCTION DANS L'ENTRE-PLAFOND, À UNE HAUTEUR MAXIMALE DE 4.7m D.P.F. (POUR RACCORDEMENT). FOURNIR ET INSTALLER LES SUPPORTS REQUIS.
- Ajout de notes en plans :
 - LE PANNEAU D'ALARME INCENDIE, SITUÉ DANS LE LOCAL #113 ENTRÉE PAR LE GARAGE, EST DE MARQUE SIEMENS MODÈLE XLS.
 - POUR TOUS LES ÉQUIPEMENTS D'ÉLECTRICITÉ, NOTAMMENT LES PRISES, LES INTERRUPTEURS, LES BOÎTES DE JONCTIONS, LES PRISES DE TÉLÉCOM ETC.; OU TOUT AUTRE ÉQUIPEMENT PERFORANT L'INTÉGRALITÉ DES PANNEAUX DE GYPSE DES COMPARTIMENTS, ESPACER LES PERCEMENTS D'ALUMINIUM À 610mm
 - LA PRÉSENTE DIVISION DOIT FOURNIR ET INSTALLER, SELON LES INDICATIONS DU FABRICANT, UNE TABLETTE MASTIC COUPE-FEU, POUR TOUS LES ÉQUIPEMENTS D'ÉLECTRICITÉ PERFORANT L'INTÉGRALITÉ DES PANNEAUX DE GYPSE DES COMPARTIMENTS.
 - APPAREIL D'ÉCLAIRAGE À ENLEVER ET RÉINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX AU LOCAL 2220 (NIVEAU 2).

Plan E-200 :

- Ajout d'un nouveau détail pour les ouvre-portes, voir extraits.
- Prises et ouvre-porte circuités, voir extraits.
- Éclairage existant dans le bureau 1107 à contrôler avec le nouvel interrupteur, voir extraits.



Plans E-201 et E-203 :

- Modification du raccordement des éclairages à 120 volts (Types F1, F2 et H), voir extraits.
- Emplacement changé des interrupteurs dans les aires de vie, voir extraits.

Plan E-202 :

- Prises et ouvre-porte circuités, voir extrait.
- Ajout de prise dans le local de reprographie 3233, voir extrait.

Plan E-204 :

- Ajout de prise dans le local de reprographie 9102, voir extrait.

Plan E-310 :

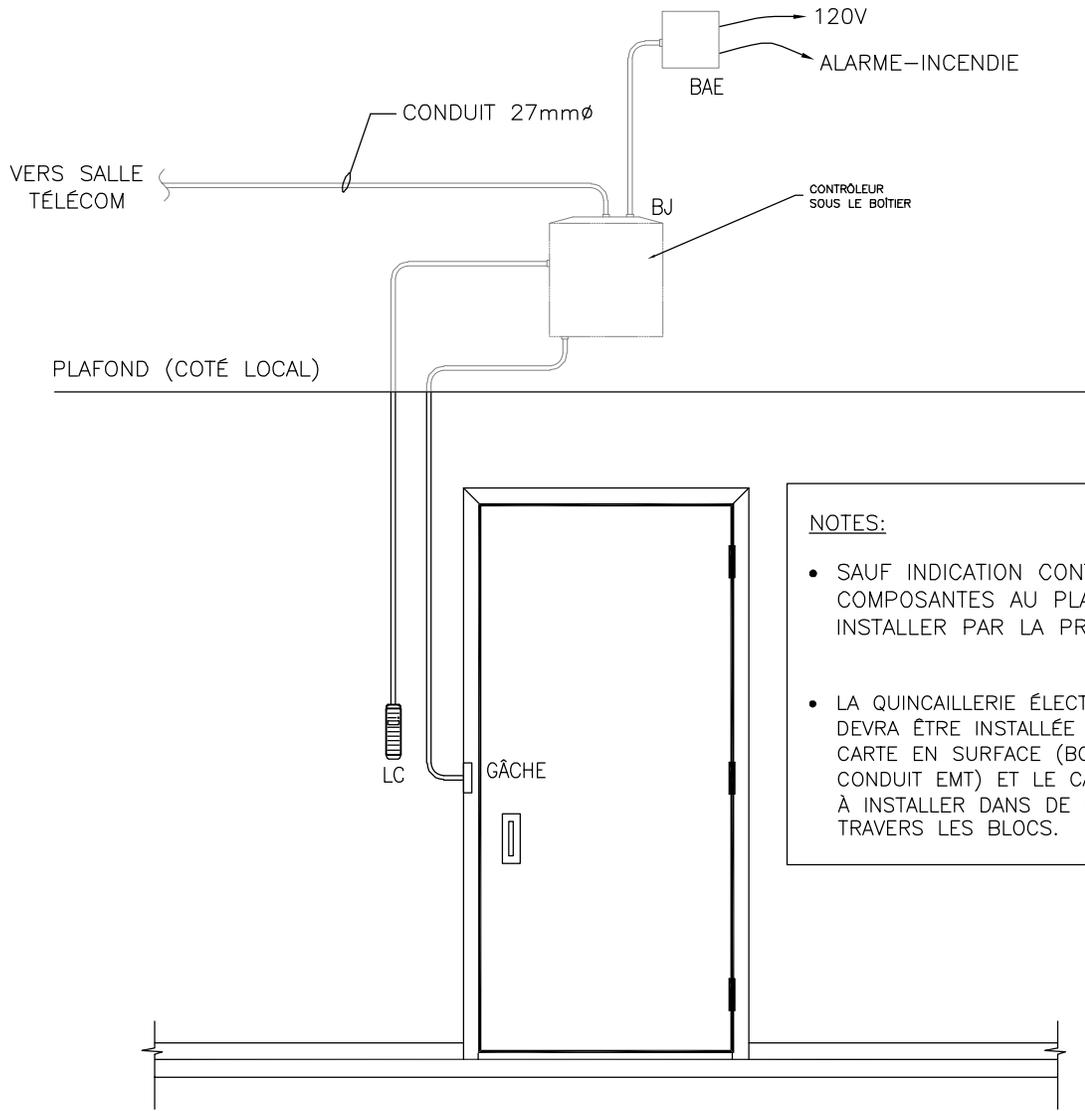
- Ajout de détail pour les systèmes de moulures encastrées, voir extraits.
- Modification de l'élévation du comptoir micro-ondes, voir extraits.

Plan E-311 :

- Ajout d'élévation pour les locaux de reprographie 3233 et 9102, voir extraits.
- Modification au schéma de relais pour éclairage à 120 volts, voir extraits.
- Modification au tableau des appareils d'éclairage, voir extraits.

Important

Les professionnels et l'entrepreneur devront vérifier toutes les dimensions et conditions sur le site puis aviser le chargé de projet de la Ville de Montréal de toutes erreurs, omissions ou contradictions pour clarification avant le début des travaux. Ne pas mesurer directement les dimensions du dessin. Ce dessin ne pourra être utilisé pour la construction qu'après avoir été signé par les experts-conseils.



NOTES:

- SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES COMPOSANTES AU PLAN SONT À FOURNIR ET INSTALLER PAR LA PRÉSENTE DIVISION.
- LA QUINCAILLERIE ÉLECTRIFIÉE DE LA PORTE 1061 DEVRA ÊTRE INSTALLÉE COMME SUIV : LECTEUR DE CARTE EN SURFACE (BOÎTE EN SURFACE ET CONDUIT EMT) ET LE CÂBLAGE DE LA GÂCHE EST À INSTALLER DANS LE CADRE DE PORTE ET À TRAVERS LES BLOCS.

DÉTAIL - OUVRE PORTE (TYPIQUE)

PLAN DE RÉFÉRENCE: E-200



PRÉLIMINAIRE

NON ÉMIS POUR CONSTRUCTION



TITRE:
EDIFICE LOUIS-CHARLAND
801 RUE BRENNAN (QC)
AMÉNAGER ENVIRONNEMENT COLLABORATIF - PROJET PILOTE

NO. BÂTIMENT:
0410

NO. MANDAT:
IM-OE-21-0004

NO. CONTRAT:
1509423

DESSINÉ PAR:
A.E.

VÉRIFIÉ PAR:
F.B. ing.

ÉCHELLE:
N/A

DATE:
2022-09-13

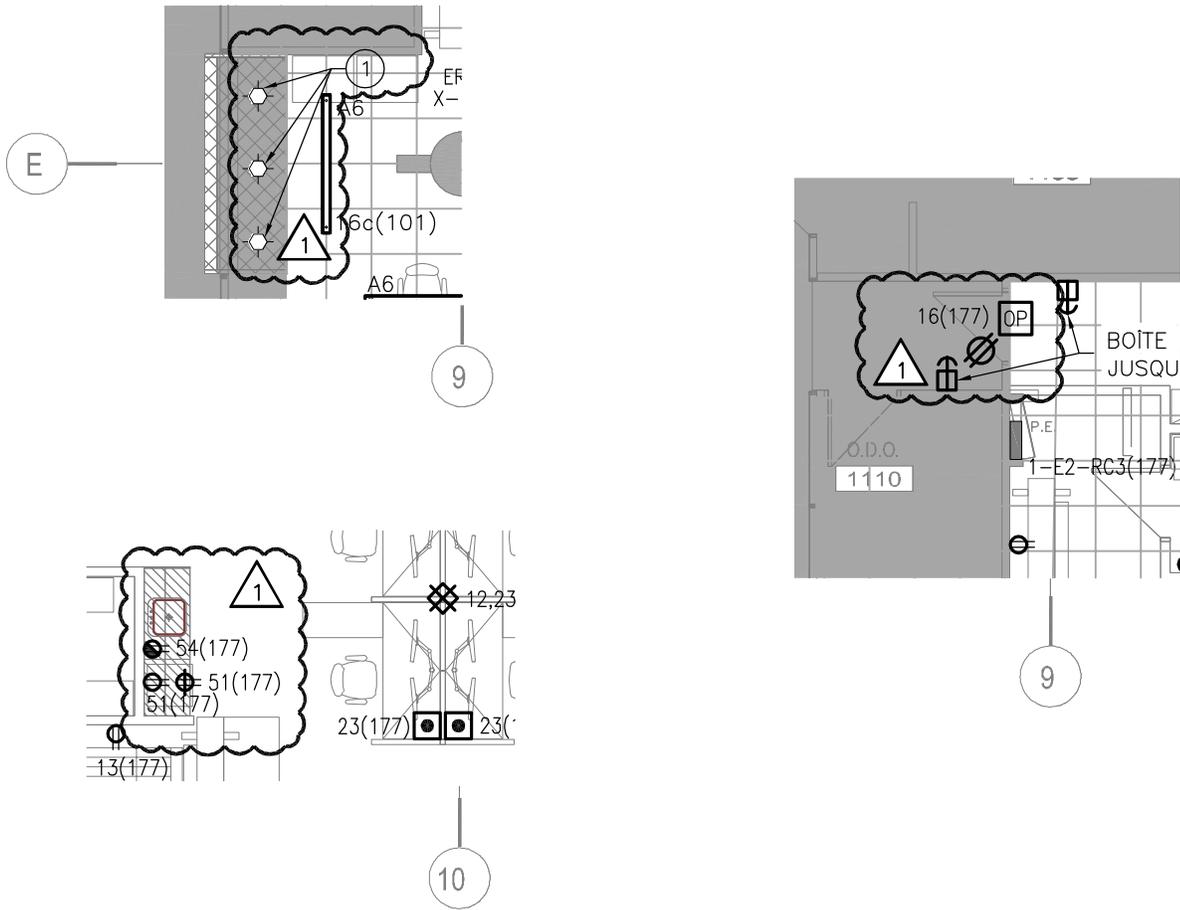
PAGE:
1/15

NO	DATE	DESCRIPTION	PAR
1	22-09-13	ADDENDA E-01	F.B.

FICHER: 0411-210004-E200.dwg

Important

Les professionnels et l'entrepreneur devront vérifier toutes les dimensions et conditions sur le site puis aviser le chargé de projet de la Ville de Montréal de toutes erreurs, omissions ou contradictions pour clarification avant le début des travaux. Ne pas mesurer directement les dimensions du dessin. Ce dessin ne pourra être utilisé pour la construction qu'après avoir été signé par les experts-conseils.



NOTE SPÉCIFIQUE:

① ÉCLAIRAGE EXISTANT À CONTRÔLÉ AVEC LE NOUVEL INTERRUPTEUR (c).

PLAN DE RÉFÉRENCE: E-200



PRÉLIMINAIRE
NON ÉMIS POUR CONSTRUCTION



TITRE:
EDIFICE LOUIS-CHARLAND
801 RUE BRENNAN (QC)
AMÉNAGER ENVIRONNEMENT COLLABORATIF - PROJET PILOTE

NO. BÂTIMENT:
0410

NO. MANDAT:
IM-OE-21-0004

NO. CONTRAT:
1509423

DESSINÉ PAR:
A.E.

VÉRIFIÉ PAR:
F.B. ing.

ÉCHELLE:
N/A

DATE:
2022-09-13

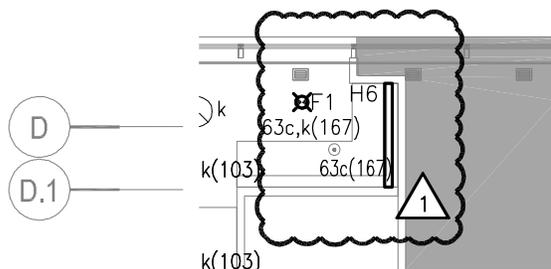
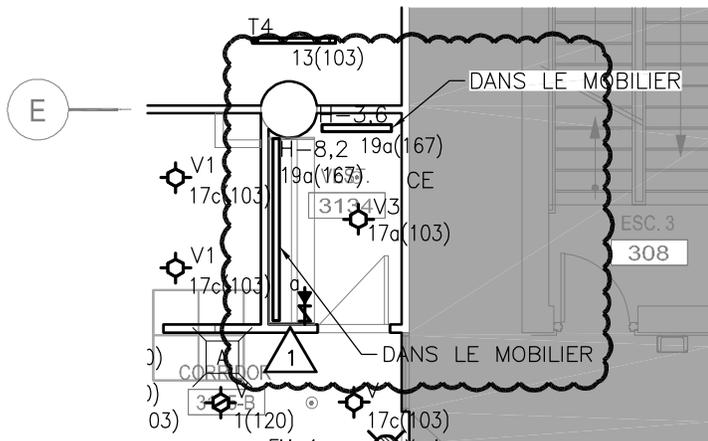
PAGE:
2-15

NO	DATE	DESCRIPTION	PAR
1	22-09-13	ADDENDA E-01	F.B.

FICHER: 0411-210004-E200.dwg

Important

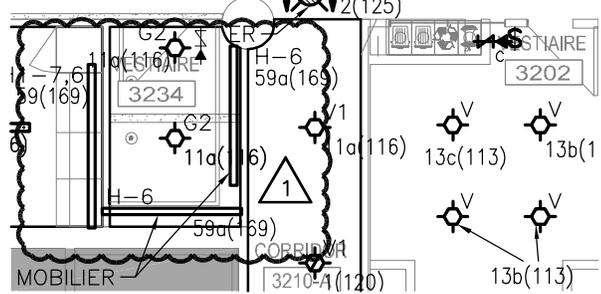
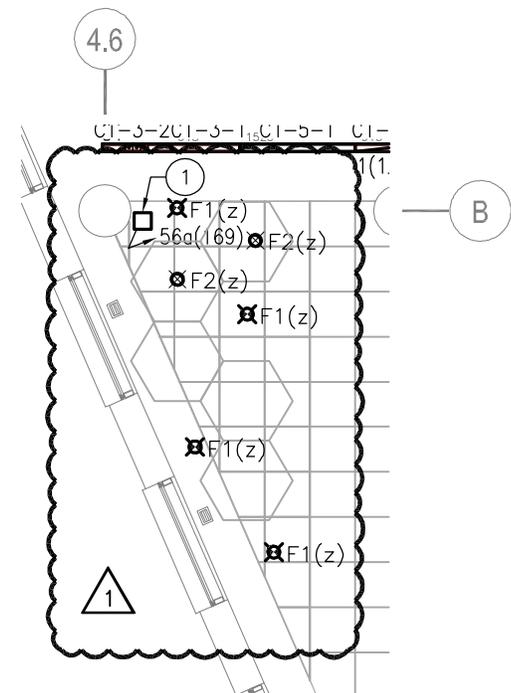
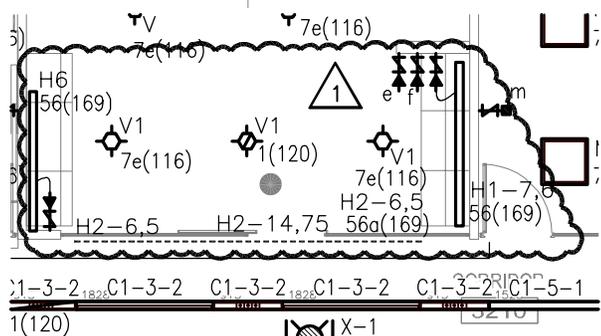
Les professionnels et l'entrepreneur devront vérifier toutes les dimensions et conditions sur le site puis aviser le chargé de projet de la Ville de Montréal de toutes erreurs, omissions ou contradictions pour clarification avant le début des travaux. Ne pas mesurer directement les dimensions du dessin. Ce dessin ne pourra être utilisé pour la construction qu'après avoir été signé par les experts-conseils.



5

5

8



PLAN DE RÉFÉRENCE: E-201



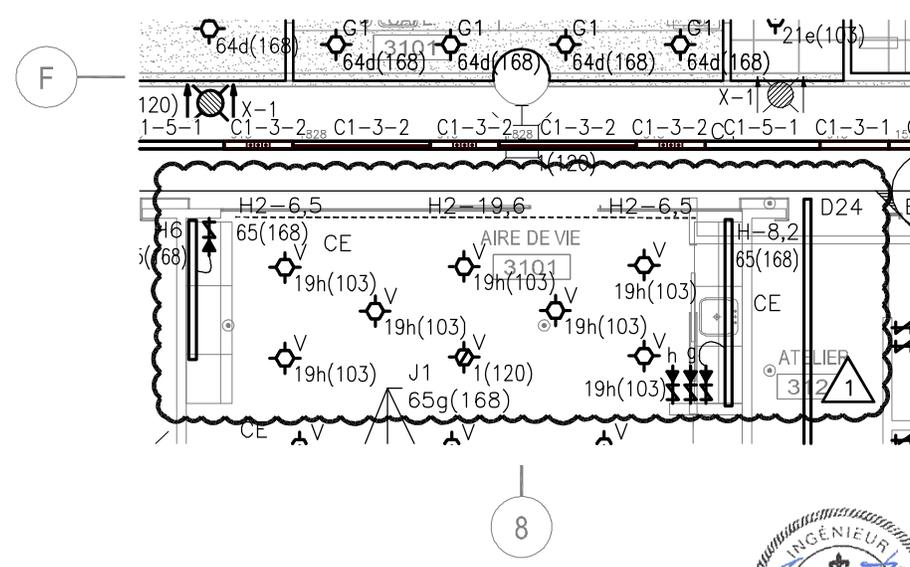
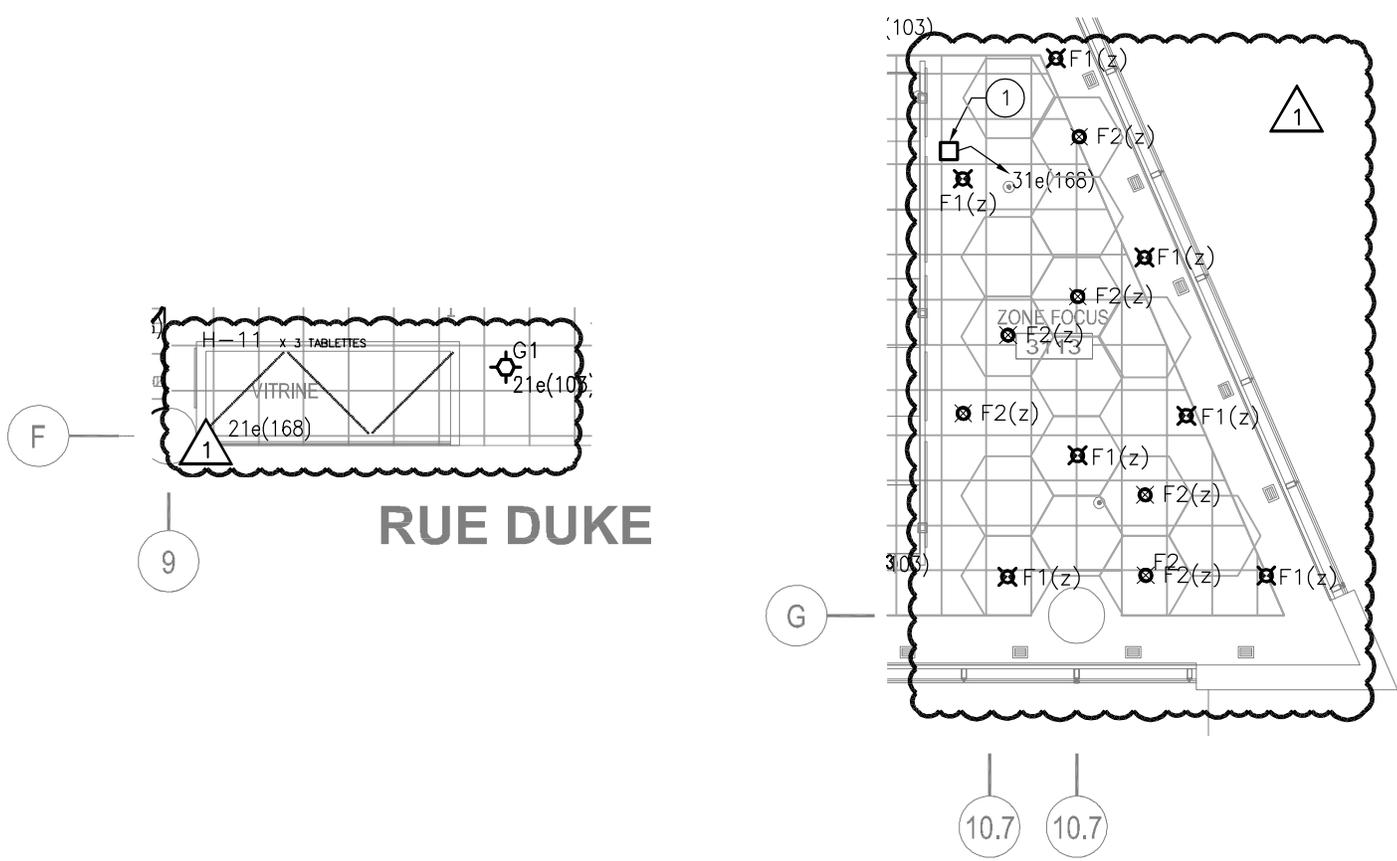
PRÉLIMINAIRE
NON ÉMIS POUR CONSTRUCTION



TITRE: EDIFICE LOUIS-CHARLAND 801 RUE BRENNAN (QC) AMÉNAGER ENVIRONNEMENT COLLABORATIF - PROJET PILOTE			
NO. BÂTIMENT: 0410	NO. MANDAT: IM-OE-21-0004	NO. CONTRAT: 1509423	
DESSINÉ PAR: A.E.	VÉRIFIÉ PAR: F.B. ing.	ÉCHELLE: N/A	
DATE: 2022-09-13	PAGE: 3/15		
NO	DATE	DESCRIPTION	PAR
1	22-09-13	ADDENDA E-01	F.B.
FICHER: 0411-210004-E201.dwg			

Important

Les professionnels et l'entrepreneur devront vérifier toutes les dimensions et conditions sur le site puis aviser le chargé de projet de la Ville de Montréal de toutes erreurs, omissions ou contradictions pour clarification avant le début des travaux. Ne pas mesurer directement les dimensions du dessin. Ce dessin ne pourra être utilisé pour la construction qu'après avoir été signé par les experts-conseils.



PLAN DE RÉFÉRENCE: E-201



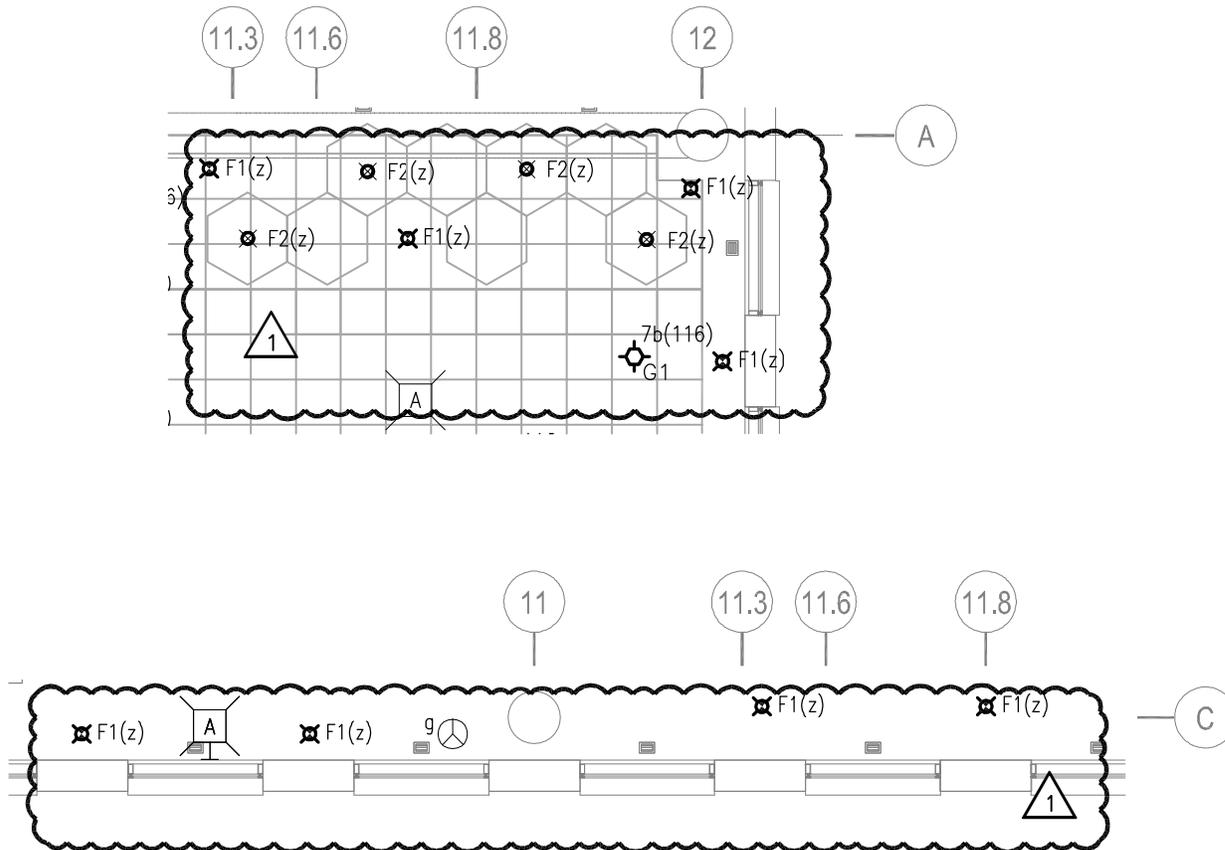
PRÉLIMINAIRE
NON ÉMIS POUR CONSTRUCTION



TITRE: EDIFICE LOUIS-CHARLAND 801 RUE BRENNAN (QC) AMÉNAGER ENVIRONNEMENT COLLABORATIF - PROJET PILOTE	NO. BÂTIMENT: 0410	NO. MANDAT: IM-OE-21-0004	NO. CONTRAT: 1509423
	DESSINÉ PAR: A.E.	VÉRIFIÉ PAR: F.B. ing.	ÉCHELLE: N/A
	DATE: 2022-09-13	PAGE: 4/15	
NO	DATE	DESCRIPTION	PAR
1	22-09-13	ADDENDA E-01	F.B.
FICHER: 0411-210004-E201.dwg			

Important

Les professionnels et l'entrepreneur devront vérifier toutes les dimensions et conditions sur le site puis aviser le chargé de projet de la Ville de Montréal de toutes erreurs, omissions ou contradictions pour clarification avant le début des travaux. Ne pas mesurer directement les dimensions du dessin. Ce dessin ne pourra être utilisé pour la construction qu'après avoir été signé par les experts-conseils.



NOTE SPÉCIFIQUE:

① SYSTÈME DE TRANSFORMATEUR (z) 347V./120V. ET RELAIS À INSTALLER DANS L'ENTRE-PLAFOND (TYPQUE). VOIR SCHÉMA AU PLAN E-311



PLAN DE RÉFÉRENCE: E-201



PRÉLIMINAIRE
NON ÉMIS POUR CONSTRUCTION



TITRE:
EDIFICE LOUIS-CHARLAND
801 RUE BRENNAN (QC)
AMÉNAGER ENVIRONNEMENT COLLABORATIF - PROJET PILOTE

NO. BÂTIMENT:
0410
DESSINÉ PAR:
A.E.

NO. MANDAT:
IM-OE-21-0004
VÉRIFIÉ PAR:
F.B. ing.

NO. CONTRAT:
1509423
ÉCHELLE:
N/A

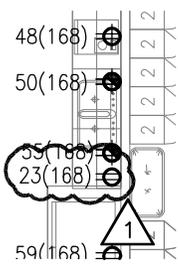
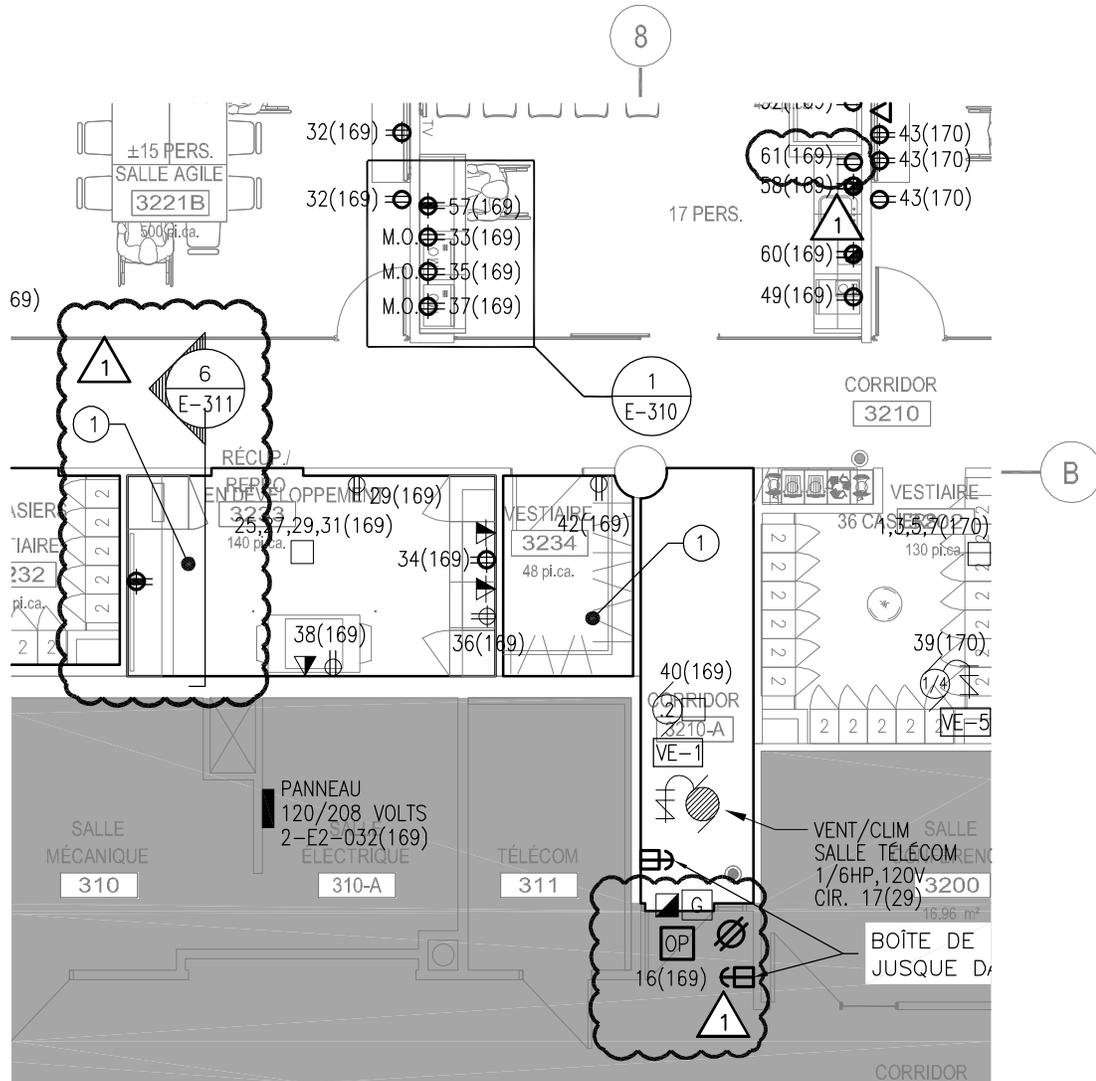
NO	DATE	DESCRIPTION	PAR
1	22-09-13	ADDENDA E-01	F.B.

DATE:
2022-09-13
FICHER: 0411-210004-E201.dwg

PAGE:
5-15

Important

Les professionnels et l'entrepreneur devront vérifier toutes les dimensions et conditions sur le site puis aviser le chargé de projet de la Ville de Montréal de toutes erreurs, omissions ou contradictions pour clarification avant le début des travaux. Ne pas mesurer directement les dimensions du dessin. Ce dessin ne pourra être utilisé pour la construction qu'après avoir été signé par les experts-conseils.



PLAN DE RÉFÉRENCE: E-202



PRÉLIMINAIRE
NON ÉMIS POUR CONSTRUCTION



TITRE:
EDIFICE LOUIS-CHARLAND
801 RUE BRENNAN (QC)
AMÉNAGER ENVIRONNEMENT COLLABORATIF - PROJET PILOTE

NO. BÂTIMENT:
0410
DESSINÉ PAR:
A.E.

NO. MANDAT:
IM-OE-21-0004
VÉRIFIÉ PAR:
F.B. ing.

NO. CONTRAT:
1509423
ÉCHELLE:
INDIQUÉ

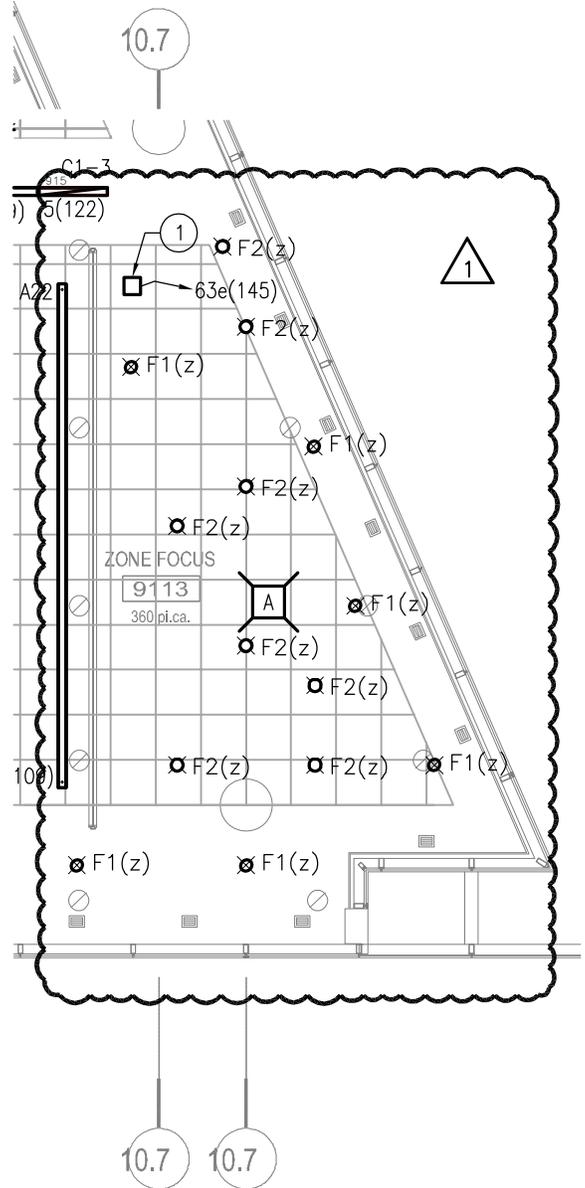
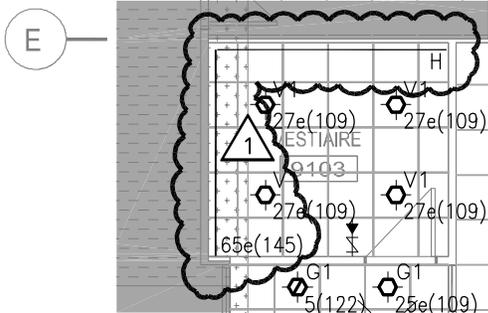
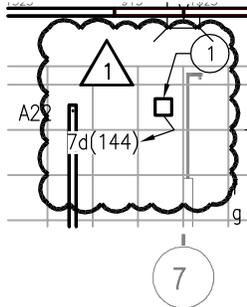
NO	DATE	DESCRIPTION	PAR
1	22-09-13	ADDENDA E-01	F.B.

DATE:
2022-09-13
FICHER: 0411-210004-E202.dwg

PAGE:
6/15

Important

Les professionnels et l'entrepreneur devront vérifier toutes les dimensions et conditions sur le site puis aviser le chargé de projet de la Ville de Montréal de toutes erreurs, omissions ou contradictions pour clarification avant le début des travaux. Ne pas mesurer directement les dimensions du dessin. Ce dessin ne pourra être utilisé pour la construction qu'après avoir été signé par les experts-conseils.



NOTE SPÉCIFIQUE:

① SYSTÈME DE TRANSFORMATEUR (z) 347V./120V. ET RELAIS À INSTALLER DANS L'ENTRE-PLAFOND (TYPIQUE). VOIR SCHEMA AU PLAN E-311



PRÉLIMINAIRE

NON ÉMIS POUR CONSTRUCTION

PLAN DE RÉFÉRENCE: E-203



TITRE:
EDIFICE LOUIS-CHARLAND
801 RUE BRENNAN (QC)
AMÉNAGER ENVIRONNEMENT COLLABORATIF - PROJET PILOTE

NO. BÂTIMENT:
0410

NO. MANDAT:
IM-OE-21-0004

NO. CONTRAT:
1509423

DESSINÉ PAR:
A.E.

VÉRIFIÉ PAR:
F.B. ing.

ÉCHELLE:
N/A

DATE:
2022-09-13

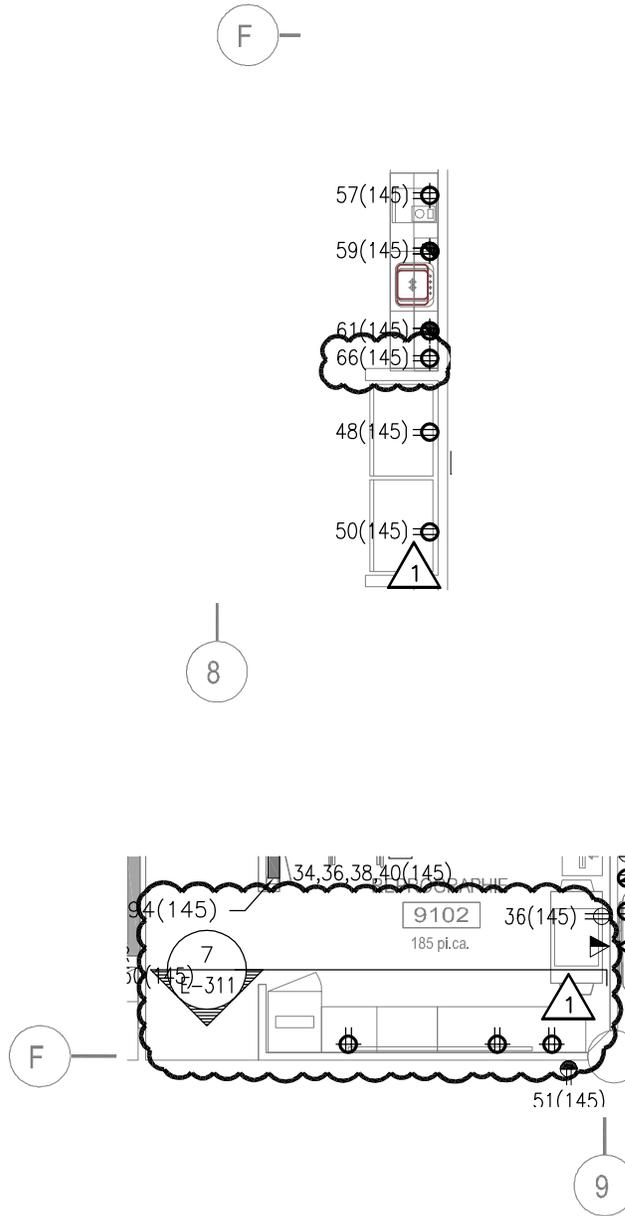
PAGE:
8/15

NO	DATE	DESCRIPTION	PAR
1	22-09-13	ADDENDA E-01	F.B.

FICHER: 0411-210004-E203.dwg

Important

Les professionnels et l'entrepreneur devront vérifier toutes les dimensions et conditions sur le site puis aviser le chargé de projet de la Ville de Montréal de toutes erreurs, omissions ou contradictions pour clarification avant le début des travaux. Ne pas mesurer directement les dimensions du dessin. Ce dessin ne pourra être utilisé pour la construction qu'après avoir été signé par les experts-conseils.



PLAN DE RÉFÉRENCE: E-204



PRÉLIMINAIRE
NON ÉMIS POUR CONSTRUCTION



TITRE:
EDIFICE LOUIS-CHARLAND
801 RUE BRENNAN (QC)
AMÉNAGER ENVIRONNEMENT COLLABORATIF - PROJET PILOTE

NO. BÂTIMENT:
0410
DESSINÉ PAR:
A.E.

NO. MANDAT:
IM-OE-21-0004
VÉRIFIÉ PAR:
F.B. ing.

NO. CONTRAT:
1509423
ÉCHELLE:
INDIQUÉ

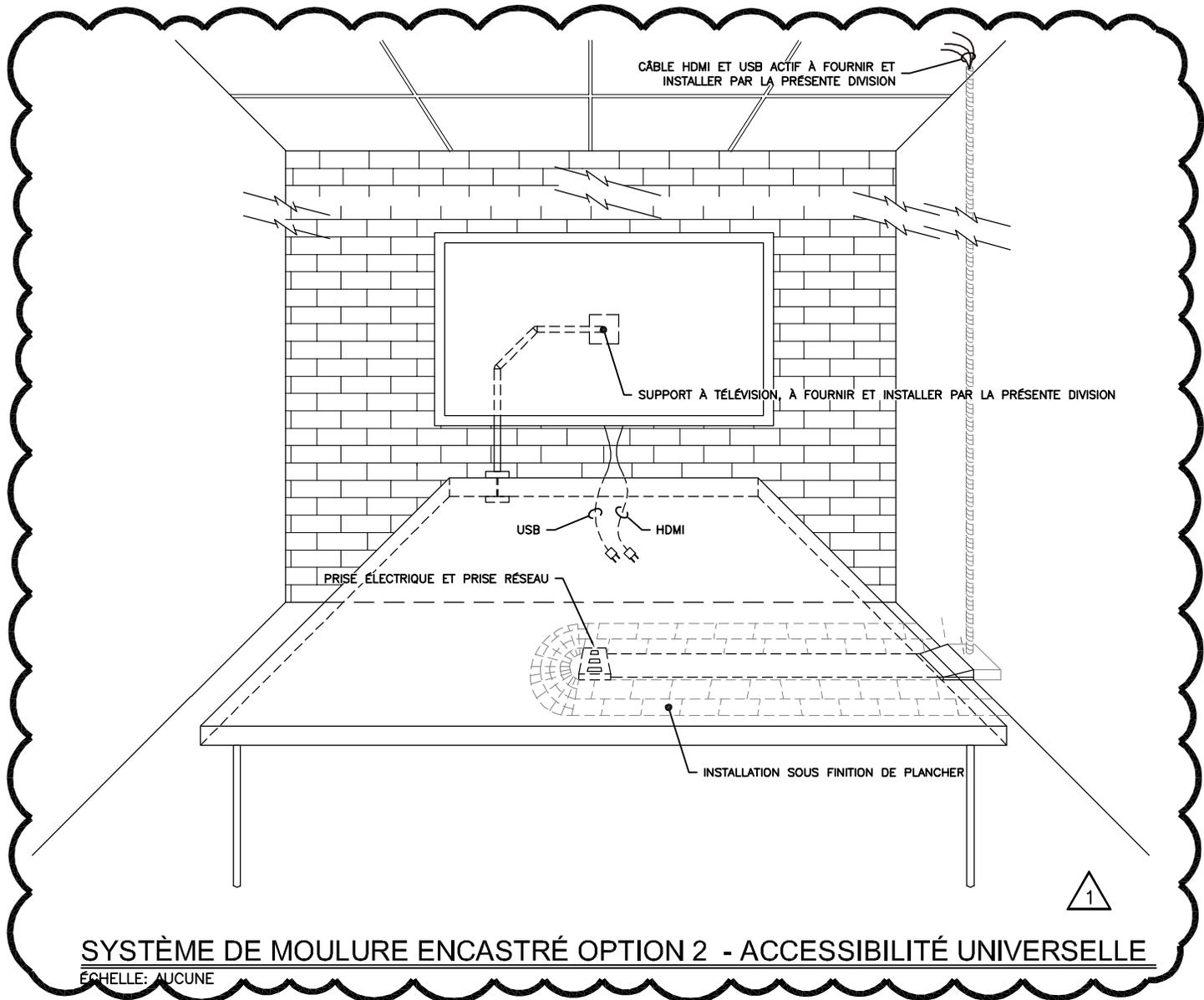
NO	DATE	DESCRIPTION	PAR
1	22-09-13	ADDENDA E-01	F.B.

DATE:
2022-09-13
FICHER: 0411-210004-E204.dwg

PAGE:
9/15

Important

Les professionnels et l'entrepreneur devront vérifier toutes les dimensions et conditions sur le site puis aviser le chargé de projet de la Ville de Montréal de toutes erreurs, omissions ou contradictions pour clarification avant le début des travaux. Ne pas mesurer directement les dimensions du dessin. Ce dessin ne pourra être utilisé pour la construction qu'après avoir été signé par les experts-conseils.



PLAN DE RÉFÉRENCE: E-310



PRÉLIMINAIRE
NON ÉMIS POUR CONSTRUCTION



TITRE:
EDIFICE LOUIS-CHARLAND
801 RUE BRENNAN (QC)
AMÉNAGER ENVIRONNEMENT COLLABORATIF - PROJET PILOTE

NO. BÂTIMENT:
0410
DESSINÉ PAR:
A.E.

NO. MANDAT:
IM-OE-21-0004
VÉRIFIÉ PAR:
F.B. ing.

NO. CONTRAT:
1509423
ÉCHELLE:
INDIQUÉ

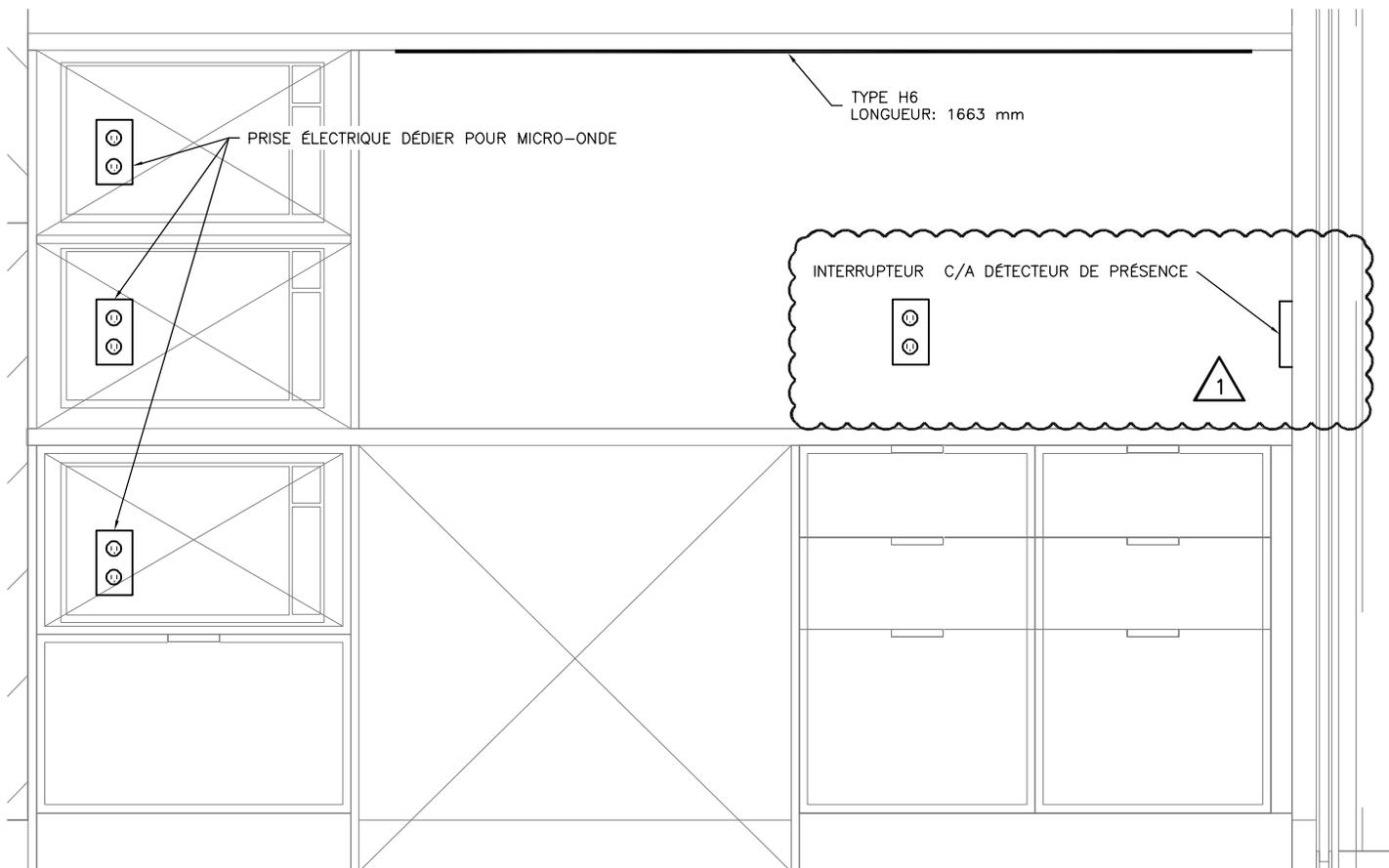
NO	DATE	DESCRIPTION	PAR
1	22-09-13	ADDENDA E-01	F.B.

DATE:
2022-09-13
FICHER: 0411-210004-E310.dwg

PAGE:
10/15

Important

Les professionnels et l'entrepreneur devront vérifier toutes les dimensions et conditions sur le site puis aviser le chargé de projet de la Ville de Montréal de toutes erreurs, omissions ou contradictions pour clarification avant le début des travaux. Ne pas mesurer directement les dimensions du dessin. Ce dessin ne pourra être utilisé pour la construction qu'après avoir été signé par les experts-conseils.



ÉLÉVATION - COMPTOIR MICRO-ONDES

ÉCHELLE: 1:10

PLAN DE RÉFÉRENCE: E-310



PRÉLIMINAIRE
NON ÉMIS POUR CONSTRUCTION



TITRE:
EDIFICE LOUIS-CHARLAND
801 RUE BRENNAN (QC)
AMÉNAGER ENVIRONNEMENT COLLABORATIF - PROJET PILOTE

NO. BÂTIMENT:
0410

NO. MANDAT:
IM-OE-21-0004

NO. CONTRAT:
1509423

DESSINÉ PAR:
A.E.

VÉRIFIÉ PAR:
F.B. ing.

ÉCHELLE:
INDIQUÉ

NO	DATE	DESCRIPTION	PAR
1	22-09-13	ADDENDA E-01	F.B.

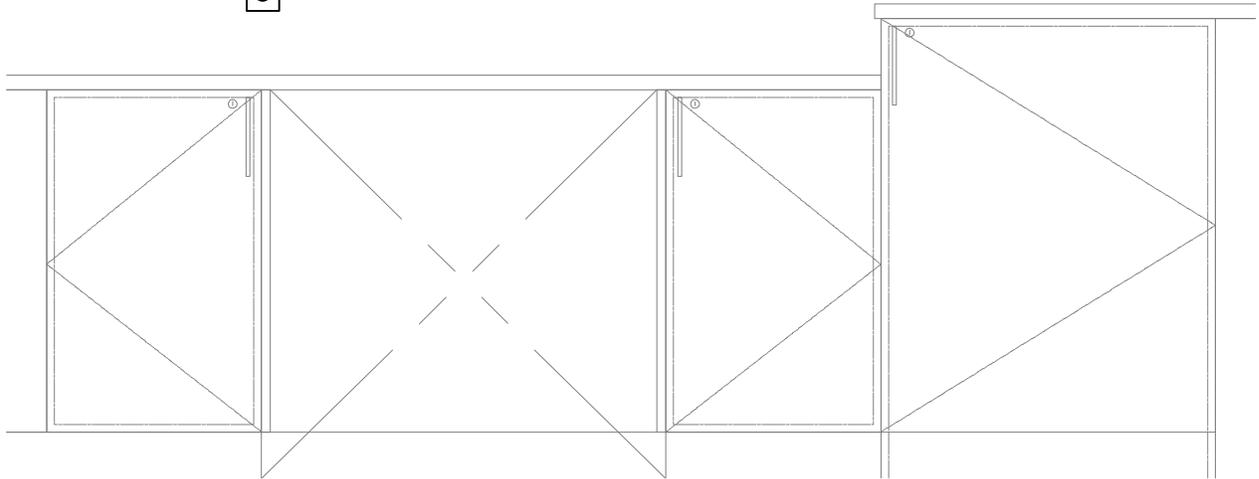
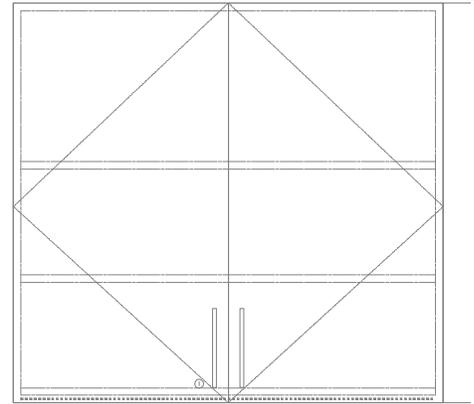
DATE:
2022-09-13

PAGE:
11/15

FICHER: 0411-210004-E310.dwg

Important

Les professionnels et l'entrepreneur devront vérifier toutes les dimensions et conditions sur le site puis aviser le chargé de projet de la Ville de Montréal de toutes erreurs, omissions ou contradictions pour clarification avant le début des travaux. Ne pas mesurer directement les dimensions du dessin. Ce dessin ne pourra être utilisé pour la construction qu'après avoir été signé par les experts-conseils.



6
E-311

ÉLÉVATION - REPROGRAPHIE 3233

ÉCHELLE: AUCUNE

1

PLAN DE RÉFÉRENCE: E-311



PRÉLIMINAIRE

NON ÉMIS POUR CONSTRUCTION



SERVICE DE LA GESTION
ET PLANIFICATION IMMOBILIÈRE

TITRE:
EDIFICE LOUIS-CHARLAND
801 RUE BRENNAN (QC)
AMÉNAGER ENVIRONNEMENT COLLABORATIF - PROJET PILOTE

NO. BÂTIMENT:
0410

NO. MANDAT:
IM-OE-21-0004

NO. CONTRAT:
1509423

DESSINÉ PAR:
A.E.

VÉRIFIÉ PAR:
F.B. ing.

ÉCHELLE:
INDIQUÉ

DATE:
2022-09-13

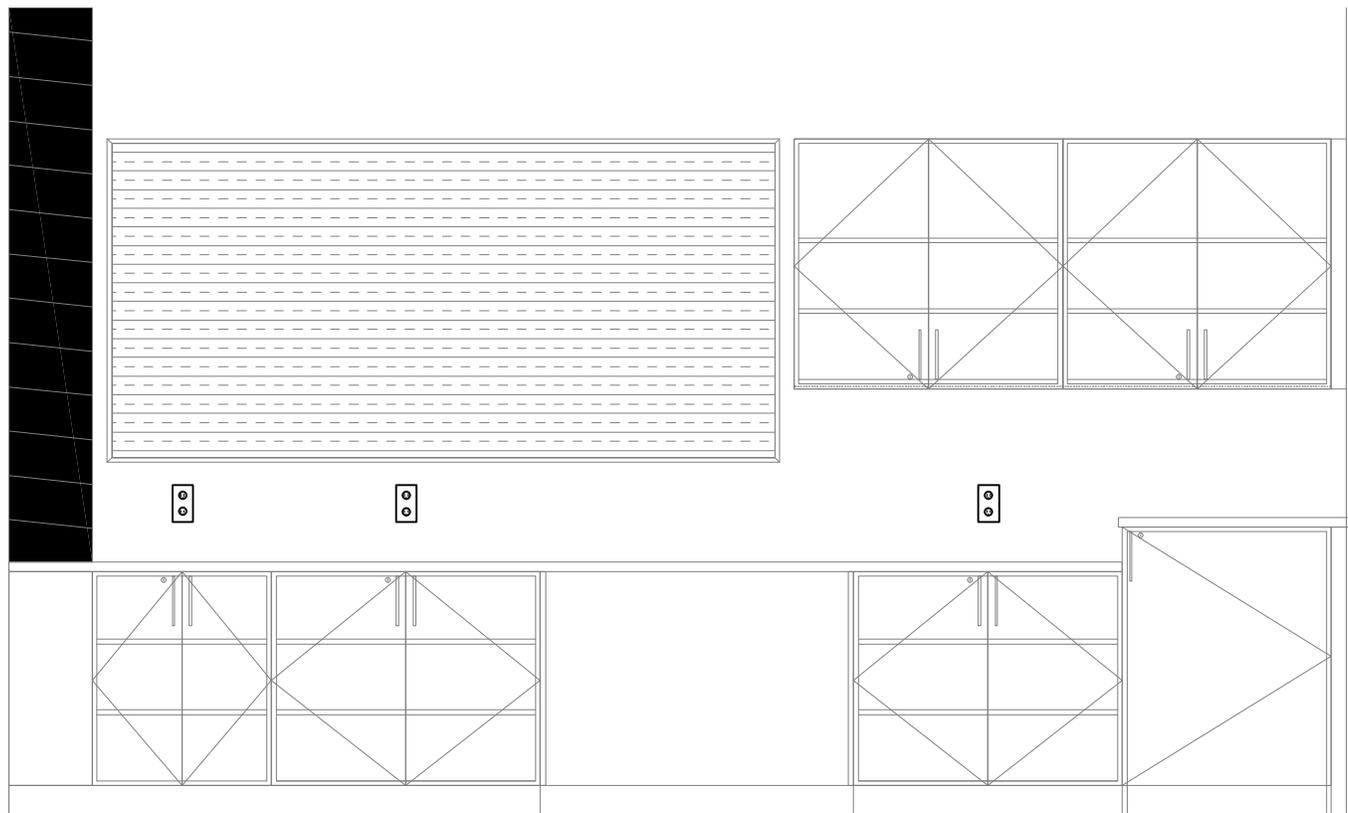
PAGE:
12/15

NO	DATE	DESCRIPTION	PAR
1	22-09-13	ADDENDA E-01	F.B.

FICHER: 0411-210004-E311.dwg

Important

Les professionnels et l'entrepreneur devront vérifier toutes les dimensions et conditions sur le site puis aviser le chargé de projet de la Ville de Montréal de toutes erreurs, omissions ou contradictions pour clarification avant le début des travaux. Ne pas mesurer directement les dimensions du dessin. Ce dessin ne pourra être utilisé pour la construction qu'après avoir été signé par les experts-conseils.



7
E-311

ÉLÉVATION - REPROGRAPHIE 9102
ÉCHELLE: AUCUNE



PLAN DE RÉFÉRENCE: E-311



PRÉLIMINAIRE
NON ÉMIS POUR CONSTRUCTION



TITRE:
EDIFICE LOUIS-CHARLAND
801 RUE BRENNAN (QC)
AMÉNAGER ENVIRONNEMENT COLLABORATIF - PROJET PILOTE

NO. BÂTIMENT:
0410
DESSINÉ PAR:
A.E.

NO. MANDAT:
IM-OE-21-0004
VÉRIFIÉ PAR:
F.B. ing.

NO. CONTRAT:
1509423
ÉCHELLE:
INDIQUÉ

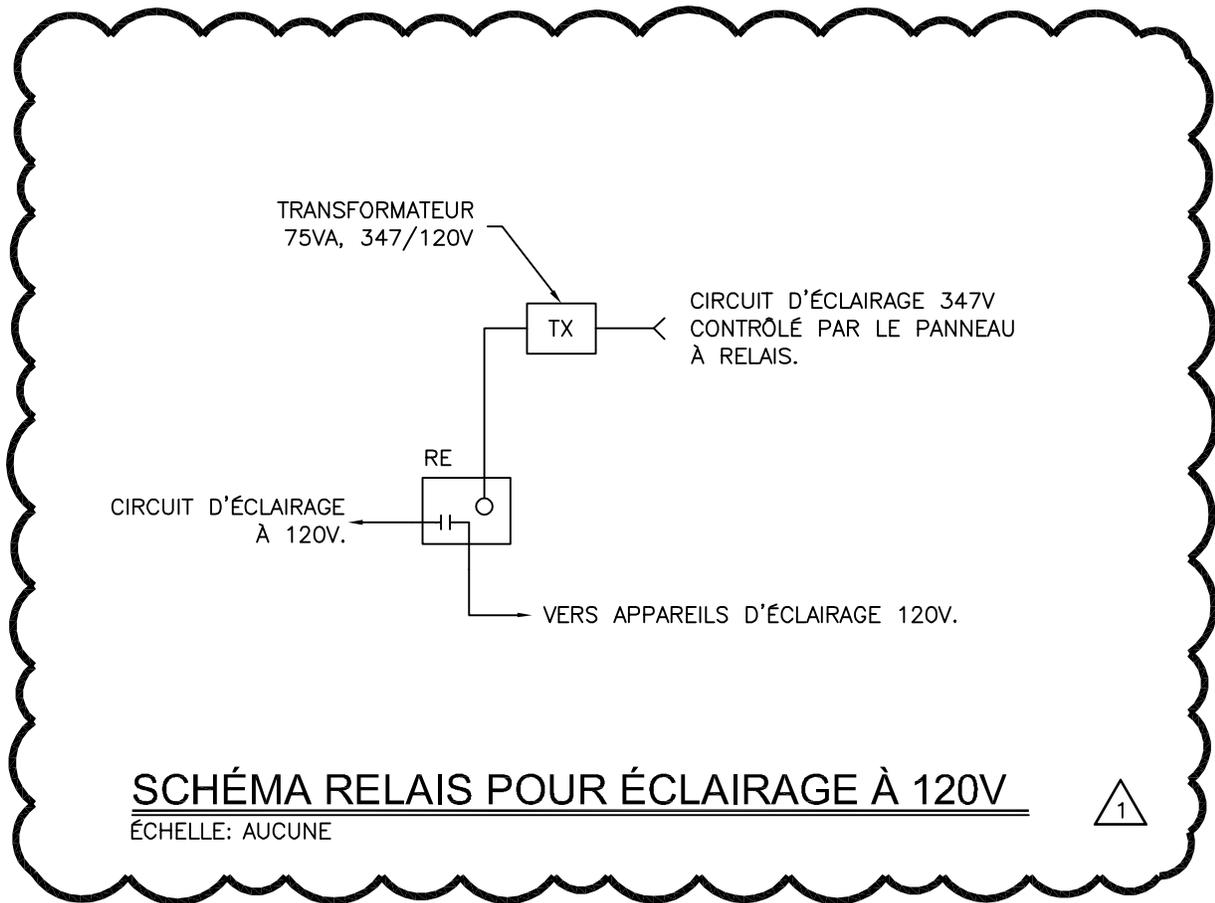
NO	DATE	DESCRIPTION	PAR
1	22-09-13	ADDENDA E-01	F.B.

DATE:
2022-09-13
FICHER: 0411-210004-E311.dwg

PAGE:
13/15

Important

Les professionnels et l'entrepreneur devront vérifier toutes les dimensions et conditions sur le site puis aviser le chargé de projet de la Ville de Montréal de toutes erreurs, omissions ou contradictions pour clarification avant le début des travaux. Ne pas mesurer directement les dimensions du dessin. Ce dessin ne pourra être utilisé pour la construction qu'après avoir été signé par les experts-conseils.



PLAN DE RÉFÉRENCE: E-311



PRÉLIMINAIRE
NON ÉMIS POUR CONSTRUCTION



TITRE:
EDIFICE LOUIS-CHARLAND
801 RUE BRENNAN (QC)
AMÉNAGER ENVIRONNEMENT COLLABORATIF - PROJET PILOTE

NO. BÂTIMENT:
0410
DESSINÉ PAR:
A.E.

NO. MANDAT:
IM-OE-21-0004
VÉRIFIÉ PAR:
F.B. ing.

NO. CONTRAT:
1509423
ÉCHELLE:
INDIQUÉ

NO	DATE	DESCRIPTION	PAR
1	22-09-13	ADDENDA E-01	F.B.

DATE:
2022-09-13
FICHER: 0411-210004-E311.dwg

PAGE:
14/15

Important

Les professionnels et l'entrepreneur devront vérifier toutes les dimensions et conditions sur le site puis aviser le chargé de projet de la Ville de Montréal de toutes erreurs, omissions ou contradictions pour clarification avant le début des travaux. Ne pas mesurer directement les dimensions du dessin. Ce dessin ne pourra être utilisé pour la construction qu'après avoir été signé par les experts-conseils.

LISTE DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE

TYPE	DIMENSION	LUMENS	VOLT.	MONTAGE	WATTS	LAMPE	TEMPÉRATURE DE COULEUR	REMARQUE
E	-	-	347	-	-	-	-	EXISTANT
FS-XX	-	-	347	-	-	-	-	EXISTANT
A4	4'-0"	500lm/ft.	347	SUSP.	11.9W/ft.	DEL	3500k	- SUSPENSION SUR CÂBLE D'ACIER À 1.71 MÈTRES DU PLAFOND
A4-2	4'-0"	500lm/ft.	347	SUSP.	11.9W/ft.	DEL	3500k	- SUSPENSION SUR CÂBLE D'ACIER À 0.46 MÈTRES DU PLAFOND
A6	6'-0"	500lm/ft.	347	SUSP.	11.9W/ft.	DEL	3500k	- SUSPENSION SUR CÂBLE D'ACIER À 1.71 MÈTRES DU PLAFOND, AU REZ-DE-CHAUSSÉE ET 0.47 MÈTRES DU PLAFOND AU NIVEAU 3 ET 9
A9	9'-0"	500lm/ft.	347	SUSP.	11.9W/ft.	DEL	3500k	- SUSPENSION SUR CÂBLE D'ACIER À 1.71 MÈTRES DU PLAFOND, AU REZ-DE-CHAUSSÉE ET 0.47 MÈTRES DU PLAFOND AU NIVEAU 3 ET 9
A10	10'-0"	500lm/ft.	347	SUSP.	11.9W/ft.	DEL	3500k	- SUSPENSION SUR CÂBLE D'ACIER À 1.71 MÈTRES DU PLAFOND, AU REZ-DE-CHAUSSÉE ET 0.47 MÈTRES DU PLAFOND AU NIVEAU 3 ET 9
A11	11'-0"	500lm/ft.	347	SUSP.	11.9W/ft.	DEL	3500k	- SUSPENSION SUR CÂBLE D'ACIER À 1.71 MÈTRES DU PLAFOND, AU REZ-DE-CHAUSSÉE ET 0.47 MÈTRES DU PLAFOND AU NIVEAU 3 ET 9
A13	13'-0"	500lm/ft.	347	SUSP.	11.9W/ft.	DEL	3500k	- SUSPENSION SUR CÂBLE D'ACIER À 1.71 MÈTRES DU PLAFOND, AU REZ-DE-CHAUSSÉE ET 0.47 MÈTRES DU PLAFOND AU NIVEAU 3 ET 9
A16	16'-0"	500lm/ft.	347	SUSP.	11.9W/ft.	DEL	3500k	- SUSPENSION SUR CÂBLE D'ACIER À 1.71 MÈTRES DU PLAFOND, AU REZ-DE-CHAUSSÉE ET 0.47 MÈTRES DU PLAFOND AU NIVEAU 3 ET 9
B	1'-0"	658	347	ENC.	8W	DEL	3500k	
C1-1	1'-0"	300lm/ft.	347	SURF.	2W	DEL	3500k	
C1-5	5'-0"	300lm/ft.	347	SURF.	15W	DEL	3500k	
C1-3	3'-0"	300lm/ft.	347	SURF.	7.35W	DEL	3500k	

E1	-	-	120	MURAL	38W	DEL	3500k	VOIR IMAGE A
F1	1 5/8"ø	1000	120	SUSP.	10W	DEL	3500k	VOIR IMAGE C
F2	1 5/8"ø	1000	120	SUSP.	10W	DEL	3500k	VOIR IMAGE C
F3	1 7/8"ø	761	347	ENC.	10.7W	DEL	3500k	
F4	1 7/8"ø	1288	347	ENC.	17.7W	DEL	3500k	
H-3.6	3,6'	-	347	SURF.	10.5W	DEL	3500k	-COMPLET AVEC "DRIVER", GRADATEUR ET RACCORD DIRECT. -SOUS EXTRUSION EN ALUMINIUM AVEC LENTILLE OPALINE. VOIR IMAGE C
H-8.2	8,2'	-	120	SURF.	24W	DEL	3500k	-COMPLET AVEC "DRIVER", GRADATEUR ET RACCORD DIRECT. -SOUS EXTRUSION EN ALUMINIUM AVEC LENTILLE OPALINE. VOIR IMAGE C
H-11	11'-0"	-	120	SURF.	32W	DEL	3500k	-COMPLET AVEC "DRIVER", GRADATEUR ET RACCORD DIRECT. -SOUS EXTRUSION EN ALUMINIUM AVEC LENTILLE OPALINE. VOIR IMAGE C
H-16	16'-0"	-	120	SURF.	17.5W	DEL	3500k	-COMPLET AVEC "DRIVER", GRADATEUR ET RACCORD DIRECT. -SOUS EXTRUSION EN ALUMINIUM AVEC LENTILLE OPALINE. VOIR IMAGE C
H1-7,6	3,6'	-	120	SURF.	22W	DEL	3500k	-COMPLET AVEC "DRIVER", GRADATEUR ET RACCORD DIRECT. -SOUS EXTRUSION EN ALUMINIUM AVEC LENTILLE OPALINE. VOIR IMAGE C
H1-9,9	9,9'	-	120	SURF.	29W	DEL	3500k	-COMPLET AVEC "DRIVER", GRADATEUR ET RACCORD DIRECT. -SOUS EXTRUSION EN ALUMINIUM AVEC LENTILLE OPALINE. VOIR IMAGE C
H2(14,75)	14,75'	-	120	ENC.	44W	DEL	3500k	-COMPLET AVEC "DRIVER", GRADATEUR ET RACCORD DIRECT. -SOUS EXTRUSION EN ALUMINIUM AVEC LENTILLE OPALINE. VOIR IMAGE C
H2(6,5)	6,5'	-	120	ENC.	20W	DEL	3500k	-COMPLET AVEC "DRIVER", GRADATEUR ET RACCORD DIRECT. -SOUS EXTRUSION EN ALUMINIUM AVEC LENTILLE OPALINE. VOIR IMAGE C
H2(19,6)	19,6'	-	120	ENC.	58W	DEL	3500k	-COMPLET AVEC "DRIVER", GRADATEUR ET RACCORD DIRECT. -SOUS EXTRUSION EN ALUMINIUM AVEC LENTILLE OPALINE. VOIR IMAGE C
H6	6'-0"	-	120	SURF.	17.58W	DEL	3500k	-COMPLET AVEC "DRIVER", GRADATEUR ET RACCORD DIRECT. -SOUS EXTRUSION EN ALUMINIUM AVEC LENTILLE OPALINE. VOIR IMAGE C
J1	7x12	912	120	SUSP.	12W	LED	3500k	

PLAN DE RÉFÉRENCE: E-311



PRÉLIMINAIRE

NON ÉMIS POUR CONSTRUCTION



TITRE:
EDIFICE LOUIS-CHARLAND
801 RUE BRENNAN (QC)
AMÉNAGER ENVIRONNEMENT COLLABORATIF - PROJET PILOTE

NO. BÂTIMENT:
0410

NO. MANDAT:
IM-OE-21-0004

NO. CONTRAT:
1509423

DESSINÉ PAR:
A.E.

VÉRIFIÉ PAR:
F.B. ing.

ÉCHELLE:
INDIQUÉ

DATE:
2022-09-13

PAGE:
15/15

NO	DATE	DESCRIPTION	PAR
1	22-09-13	ADDENDA E-01	F.B.

FICHER: 0411-210004-E311.dwg